

Les Alliés se rallient la Martinique

L'amiral Georges Robert, haut commissaire français des Antilles a donné sa démission.—La Martinique immobilisée à la Martinique que comb-

Washington.—La Martinique, l'unique territoire français non occupé par l'Axe qui persistait encore à refuser son aide à la libération de la France, s'est ralliée aux Nations-Unies hier et a placé ses navires et ses ressources à la disposition des Alliés.

Plusieurs observateurs ont fait remarquer qu'il est significatif de constater que ce changement d'allégeance s'est déroulé le jour du 154e anniversaire de la prise de la Bastille—cet acte révolutionnaire qui a donné naissance à la liberté en France.

Henri Hoppenot, délégué du Comité français de la libération nationale, est attendu à Fort-de-France où il doit prendre en mains les pouvoirs jusqu'ici exercés par l'amiral Georges Robert comme haut-commissaire des Antilles.

Le département d'Etat a annoncé hier soir que l'amiral Robert avait enfin décidé de remettre ses pouvoirs à un représentant du Comité français d'Alger.

Henri Hoppenot a donné l'assurance au gouvernement des Etats-Unis "que les facilités et les ressources des Antilles françaises seraient mobilisées

pour la guerre contre l'Axe et que les navires de guerre et les navires marchands français actuellement immobilisés à la Martinique seraient mis à la disposition des Alliés."

Le plus important de ces navires est le porte-avion *Béarn*, de 22,000 tonnes. Il y a aussi à Fort-de-France le croiseur rapide "Emile Bertin", le navire d'entraînement "Jeanne-d'Arc", divers navires auxiliaires et un certain nombre de pétroliers.

Le communiqué du département d'Etat ne mentionne pas toutefois si "les facilités et les ressources de la Martinique" comprennent les \$300 millions en or envoyés de France à la Martinique lorsque la France a cessé de combattre en 1940. On croit cependant que cette somme servira à défrayer les frais d'équipement des forces françaises qui seront lancées dans la lutte contre l'Axe.

Le gouvernement des Etats-Unis a marqué sa satisfaction de la tournure des événements en levant immédiatement le blocus établi contre la Martinique depuis novembre dernier et en annonçant que des secours seraient envoyés à la Martinique ainsi qu'à l'île de Guadeloupe.

Inspection du représentant de l'Evêque de Sherbrooke



M. le Chanoine Ira Bourassa, représentant de l'Evêque de Sherbrooke, a passé l'inspection d'une unité du C.W.A.C. lors d'un grand festival de l'Armée qui a eu lieu à Sherbrooke les 3 et 4 juillet. Il était accompagné du major-général E.J. Renaud, C.B.E., commandant du district militaire No. 4. Des manœuvres, des parades, des concerts de fanfare et des fêtes populaires ont marqué ce festival auquel ont assisté des milliers de citoyens des Cantons de l'Est. (Photo Armée Canadienne)

Billet du jeudi

GUY DE MAUPASSANT

Un recueil de contes de Maupassant, choisis avec soin, vient de paraître à Montréal, quelques semaines avant le cinquantenaire de la mort de l'écrivain. Guy de Maupassant mourut fou, dans une maison de santé, le 16 juillet 1893. On trouve dans son œuvre cette phrase désabusée, écrite dans un moment de dépression, qui en dit long sur les tristesses de sa douloureuse existence: "Seuls, les fous sont heureux, car ils ont perdu le sens de la réalité." Bien qu'il ne soit pas toujours de bonne compagnie. Maupassant fut l'un des maîtres de sa génération. Le plus grand romancier réaliste du siècle, écrit Emile Faguet. Romancier sans doute, mais conteur surtout, et sa gloire la plus durable lui vient de centaines de contes et nouvelles qu'il distribua dans les revues et journaux de son temps, avant de les réunir en volumes. La vie de l'homme fut courte, mais sa production, prodigieuse. Il publia d'abord en 1879, à l'âge de 29 ans, une comédie peu connue qui s'intitule *Histoire du Vieux Temps*. En moins de quinze ans, de 1880 à 1893, il donne trente volumes et ses exécuteurs testamentaires en publièrent six autres après sa mort. Pareille fécondité tient du phénomène, quand on sait que Maupassant, gravement malade, passa sa vie à se soigner, dans les villes d'eau de France, en Espagne et en Italie, en Afrique, partout où il croyait trouver un espoir de guérison.

Rappelons ici que Maupassant n'est pas à conseiller aux enfants aux conventines, ni de façon générale aux âmes ser-

puleuse, aux gens insuffisamment formés. Il avait le mot franc, le rire grassement rabelaisien, et ne se souciait point de morale. Sa philosophie s'avère aussi primaire, et maintes de ses pages contiennent, du point de vue des idées, des énormités qui semblent indignes de son génie particulier. "Guy de Maupassant, écrit Jules Lemaitre, aime et recherche les manifestations les plus violentes de l'amour physique, de l'égoïsme, de la brutalité, de la férocité... Il est extraordinairement sensuel; il l'est avec complaisance, avec fièvre, avec emportement." A propos de son art, le même Lemaitre n'hésite pas: "Que voulez-vous qu'on dise de ce conteur robuste et sans défaut qui conte aussi aisément que je respire, qui fait des chefs-d'œuvre comme les pompiers de son pays dontent des pommes...? Que voulez-vous qu'on dise, sinon qu'il est parfait?" Malheureusement, et cette appréciation est encore de Lemaitre, le public lit moins Maupassant pour son style que pour son indécence. Malgré ses défauts, Maupassant reste un écrivain de premier plan. Réaliste, il peint la vie avec une objectivité qui montre les choses comme une photographie. Il est net, clair, concis, classique, et l'on connaît à son propos le mot d'Anatole France: "Il possède les trois grande qualités de l'écrivain français, d'abord la clarté, puis encore la clarté et enfin la clarté."

Maupassant était Normand, en tirait gloire, et il doit à sa Normandie natale le meilleur de son œuvre. Le Maupassant

paysan et pêcheur, le Maupassant de la terre et de la mer, dépasse de beaucoup le Maupassant mondain, qui essaya de traduire dans ses livres la vie parisienne et légère de son époque. Il naît le 5 août 1859, à Fécamp ou au château de Mirosmeil, à Tourville-sur-Arques, mais l'on n'est pas fixé sur ce point. Il passe sa jeunesse à la campagne, auprès de ses paysans et pêcheurs qu'il décrira plus tard avec tant de sûreté de main. Il étudie à Yvetot, à Rouen, devient fonctionnaire à Paris, mais le régime du bureau lui pèse et il le fuit. Influencé et dirigé par Flaubert, il apprend longuement son métier d'écrivain. Il ne publie qu'à trente ans sa première nouvelle, *Boule-de-Suif*, mais elle lui apporte la célébrité. Les livres suivent dès lors, à raison parfois de trois et quatre par an. Travaillant comme dix et malade, souffrant d'incessantes migraines qui s'expliqueraient par une tare familiale, Maupassant abuse aussi de la bonne chère et de la vie. Cherchant à la fois les distractions et sa guérison, il voyage beaucoup, accompagné de François Tassart, le fidèle serviteur qui laissera sur lui un volume de *Souvenirs* si révélateur. Il use de stupéfiants pour endormir son mal, mais rapproche ainsi le moment de la folie. En 1882, il tente de se suicider. On l'interne et son agonie dure dix-huit mois. Maupassant, ainsi qu'il l'écrivit lui-même, traverse le monde littéraire comme un météore. Cinquante ans après sa mort, son œuvre n'a pas vieilli.

L'Illétré

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Communiqué fourni par M. O. Beaumier, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Bureau 3, 190 rue Hériot, Drummondville.

AUCUNE PERTE ANORMALE DE VIANDE

Selon les autorités de l'administration des vivres, il n'y a pas eu rapport d'un bureau régional de la Commission, portant sur des pertes anormales de saucisses, de viande hachée ou d'autres viandes qui tombent sous le coup des restrictions du rationnement.

Cette déclaration a été faite en réponse aux rumeurs qui veulent que de fortes pertes de viande aient eu lieu depuis la mise en vigueur du rationnement. La cause: les citoyens canadiens n'achèteraient pas de ces viandes en aussi grande quantité que par le passé.

Les autorités de l'administration des vivres ont tenu à nier catégoriquement la nouvelle parue dans un journal de Toronto et venant de la région de Kingston à l'effet qu'une tonne de viande était jetée chaque semaine par les bouchers de cette région. On disait que la nouvelle avait pour base une enquête de la Commission.

"Aucune enquête, faite par nos autorités, n'a démontré l'existence d'une telle situation dans cette région" ont déclaré les représentants de la Commission.

Un bon nombre de représentations ont été faites à la Commission, la priant de soustraire aux règlements du rationnement les saucisses et la viande hachée. On donne à ces suggestions toute l'attention voulue, mais les autorités ont souligné le fait que le système actuel du rationnement de la viande avait été préparé avec beaucoup de soin et qu'il était nécessaire de le laisser en vigueur un certain temps avant d'y apporter des changements importants.

PRODUCTION DU BOIS DE PULPE

Comparativement aux années précédentes un million de cordes de bois de pulpe de moins ont été produites au Canada au cours de la saison qui vient de se terminer. Les chiffres en ont été donnés par l'administration de la pulpe et des produits provenant du papier à la Commission des Prix et du Commerce. La production est à peu près un million de tonnes moindre que la consommation dans les années normales.

L'ECONOMIE DIRIGÉE

Dans une causerie qu'a prononcée à la radio l'honorable Cyrille Vaillancourt, membre du Conseil législatif, administrateur de la fédération des Caisses Populaires et aviseur de langue française de Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a exposé la raison d'être de la Commission des prix et l'œuvre immense qu'elle accomplit.

"Cette commission, a-t-il dit, n'a pas été organisée pour assurer les produits essentiels mais pour répartir équitablement, entre les citoyens de notre pays, les produits les plus nécessaires à la subsistance de chacun. Il y a une chose que chacun doit admettre, c'est que tous les hommes qui dirigent la Commission sont de bonne foi et travaillent tous pour le bien commun. La Commission veut éviter les erreurs de l'autre guerre. On dira peut-être: A l'autre guerre, on

gagnait plus cher qu'aujourd'hui. Mais combien plus cher aussi on payait pour les produits essentiels et les salaires ne montaient pas aussi vite que les prix des produits. Et quand arriva la fin de la guerre, que se produisit-il? Faillites par-dessus faillites, effondrements financiers, ruine de milliers de gens. Combien de cultivateurs ayant payé des terres à des prix excessifs se sont vus, après quelques années, dans le chemin?

"Qu'on nous permette de féliciter M. Donald Gordon, le créateur, l'animateur de cette économie dirigée, pour le courage qu'il met dans l'accomplissement de sa tâche, pour la volonté qu'il déploie, et pour l'ardeur au travail qu'il met pour essayer de maintenir notre pays afin qu'il soit prêt à profiter de toutes les opportunités qui s'offriront à nous dès la fin de la guerre, et surtout pour avoir évité l'enrichissement éhonté de quelques-uns comme la chose s'est faite et s'est pratiquée en 1914-18."

REPARATIONS DES AUTOMOBILES

Il est très important pour les propriétaires de voitures automobiles de porter sur eux leur carnet de rationnement lorsqu'ils se présentent chez un garagiste pour faire réparer leur voiture. Étant donné le système de priorité qui existe pour la réparation des voitures, les ouvriers mécaniciens n'ont pas le droit de commencer des réparations à une voiture avant d'avoir pris note de la catégorie et du numéro du carnet de rationnement de l'essence.

LA QUALITÉ DES MARCHANDISES

"Plus encore que dans les autres pays, on a réussi au Canada à maintenir les prix en étroite relation avec la qualité de marchandises offertes au public." Telle est la déclaration faite aujourd'hui par Mlle Florence Lamont, de la Division des Standards, à la Commission des Prix et du Commerce.

"La Commission, a-t-elle ajouté, a reconnu la nécessité d'un contrôle de la qualité qui doit accompagner le contrôle des prix. Elle a confié cette responsabilité à ses administrateurs."

A titre d'exemple de l'augmentation de la demande pour les produits canadiens, Mlle Lamont a déclaré que les ventes de vêtements pour femmes avaient été de 98 pour cent plus élevées au cours des trois premiers mois de l'année 1943 qu'au cours de la période correspondante en 1939.

Soulignant les mesures prises par la Commission pour maintenir la qualité des marchandises, elle a déclaré que la simplification et la standardisation avaient entraîné une plus forte production de marchandises.

"De plus en plus, les citoyens canadiens, ajouta-t-elle, exigent qu'on leur présente de la marchandise de bonne qualité. Ils veulent avoir pour l'argent qu'ils ont à leur disposition des marchandises de bonne qualité, car ils savent que la bonne marchandise dure plus longtemps."

Pour terminer elle a demandé la coopération de tous pour tâcher d'empêcher que les marchandises perdent de leur qualité.

La 1ère division de l'armée canadienne participe à l'attaque en Sicile

Après une attente de plus de trois ans et demi, les troupes de la 1ère division canadienne, les premières qui furent rendues en Grande-Bretagne, en 1939, combattent maintenant en Sicile avec la 8e armée de Montgomery

La 1ère division canadienne, qui a démarré en Sicile, samedi dernier, et qui combat actuellement comme partie des troupes du général sir Bernard L. Montgomery, a subi un entraînement de trois ans et demi.

Elle est composée des premiers régiments de l'armée canadienne arrivée en Grande-Bretagne au début de la guerre sous le commandant du lieutenant-général McNaughton (alors major-général) comme commandant divisionnaire. Les Canadiens sont arrivés en Grande-Bretagne en décembre 1939.

Pour des raisons de sécurité, on n'a pas encore annoncé qui est l'officier commandant de la division en Sicile.

La division est venue près de participer à l'action à plusieurs reprises depuis le début de la guerre. Quelques-unes de ses unités sont allées en Ecosse dans le printemps de 1940, en route pour la Norvège alors qu'elles devaient monter à l'assaut de

Trondheim.

Elles furent alors renvoyées en Grande-Bretagne, après les premières opérations en Norvège et après qu'il fut décidé que la campagne de Norvège devait prendre fin.

En juin 1940, une brigade de la 1ère division fut envoyée en France selon un plan britannique en vue de dépêcher au front une nouvelle force expéditionnaire. Mais la situation militaire se gâcha si rapidement que la brigade canadienne fut rappelée en Grande-Bretagne, sans quoi elle aurait pénétré profondément en France afin de rencontrer l'ennemi.

En 1941, la 1ère division fournit les troupes qui occupèrent le Spitzberg, une tâche qui fut accomplie sans rencontrer de forces ennemies au Spitzberg, et revinrent en Grande-Bretagne.

La 1ère division est maintenant à l'action après avoir attendu de longs mois.

Belles fêtes religieuses à St-Samuel

Ordination sacerdotale du premier prêtre-religieux natif de la paroisse.—Fêtes à l'occasion du cinquantenaire de l'église et du 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du Curé.

Des cérémonies impressionnantes ont marqué le cinquantenaire de l'église de St-Samuel de Horton, comté de Nicolet, le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de son curé, ainsi que l'ordination du premier religieux-prêtre de la paroisse.

Par un privilège spécial, Son Exc. Mgr LaFortune administra le sacrement de l'ordre, dans l'église de St-Samuel, à deux enfants de la région: les RR.

Pères Laurent Bergeron, de St-Samuel même et Emile Provencher, de St-Cyprien, tous deux de la congrégation des RR. PP. du Saint-Sacrement. Son Exc. célébra la messe pontificale et le sermon fut prononcé par M. l'abbé Alfred Désilets, professeur au séminaire de Nicolet.

Dans le sanctuaire on pouvait remarquer outre Son Exc. Mgr LaFortune, évêque de

(Suite à la page 2)

Les 50 années d'enseignement de Mlle E. Marcotte

Des fêtes magnifiques et inoubliables ont marqué le 50e Anniversaire d'une vie toute simple en apparence mais combien riche de dévouement.

Mlle Eva Marcotte, de Warwick, vient de célébrer son Jubilé d'or d'enseignement. Depuis 50 ans, elle enseigne aux tout-petits.

La Commission scolaire ne pouvait laisser passer inaperçu cet événement important—fait unique en la Province. Il fallait prouver notre reconnaissance à celle qui s'était dévouée sans compter.

La Commission scolaire, aidée

d'un comité d'organisation composé d'anciens élèves, se mit à l'œuvre. Rien ne fut épargné. La fête fixée au 6 juillet fut décorée fête civique par le Conseil de ville.

Le 6 juillet au matin, un cortège imposant se rendit à la demeure de la jubilaire. Mlle Marcotte prit place dans la voiture du président de la Commission scolaire et le cortège se mit en marche pour l'Eglise.

La voiture de la jubilaire était précédée d'un détachement de gardes-frontières, de l'Harmonie de la Warwick Woollen Mills, des Filles d'Isabelle, des RR. Soeurs de l'Assomption, des Croisés, des Jockistes, des Brigadiers de la Ligue de Sécurité, de Chevaliers de Colomb, des membres de la Commission scolaire et leurs épouses, des membres des conseils de la ville et de la campagne et leurs épouses.

A l'Eglise une messe solennelle fut chantée par M. l'abbé

(Suite à la page 6)

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur-propriétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement: \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 15 JUILLET 1943

Le plafond des prix à la veille de crever

Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, dans une déclaration faite à Ottawa, prévient le public que si les salaires et le prix des denrées agricoles ne sont pas tenus dans la modération, le plafond des prix court le risque de s'effondrer. S'adressant au Conseil national du travail en temps de guerre, il a dit ouvertement que "si nous, Canadiens, sommes incapables de maintenir stables les salaires et les prix des denrées, en même temps que les autres prix susceptibles d'être contrôlés, nous serons forcés d'abandonner le plafonnement des prix."

Voici une déclaration grave, faite en pleine connaissance de cause, par un homme qui ne parle pas à la légère et qui a toute raison d'être au fait de la situation économique. Le plafonnement des prix est menacé. C'est une des plus importantes expériences jamais tentées au Canada—l'une des plus vastes réalisations de la guerre, si l'on parvient à la maintenir. Ici, comme à l'étranger, on s'accorde à reconnaître que le petit groupe d'économistes à qui nous sommes redevables du contrôle des prix, a accompli une tâche magnifique. Mais pour assurer le succès de l'entreprise, il faut la coopération du public. M. Gordon signale particulièrement que les salariés et les cultivateurs sont deux classes dont la coopération est essentielle. Si les salariés réclament toujours davantage, si les cultivateurs refusent d'écouler leurs produits dans l'espoir d'obtenir des prix plus élevés, le plafond des prix risque de s'écrouler.

Et que découlerait-il d'un tel insuccès? Ce serait l'inflation. Le public, en général, en parle couramment, mais n'en considère pas toujours la portée. L'inflation c'est l'ascension vertigineuse des prix.

La hausse des prix va toujours progressant, chaque nouvelle augmentation en appelant d'autres. En Allemagne, après la grande guerre, cet état de choses a continué jusqu'au moment où il devint pratiquement impossible d'acheter quoi que ce fût, même avec des millions de marks. Au Canada, la hausse des prix se fit sentir à un tel point que vers le milieu de 1920, le coût de la vie était deux fois plus élevé qu'au début de la guerre. L'expérience a démontré qu'en cas d'inflation subite, il n'y a plus d'équilibre entre les salaires et le coût de la vie. Le salarié, au lieu d'améliorer sa situation, la voit devenir plus critique. Et le cultivateur se rend compte que le produit de ses ventes ne le dédommage pas des déboursés qu'il doit faire pour se procurer ce dont il a besoin.

C'est pourquoi, le gouvernement canadien exerce un contrôle sur les prix et les salaires et impose des restrictions non seulement sur ce qu'un particulier doit payer, mais encore sur ce qu'il gagne. Au moyen de bonis de vie chère et de subsides gouvernementaux, y compris les allocations aux cultivateurs, ceux qui sont chargés du contrôle des prix se sont efforcés d'atténuer ce que les restrictions imposées peuvent comporter d'inéquitable. La situation relative du particulier qui touche un revenu moyen, du salarié, a été améliorée par le fait que son impôt a été fixé à un taux relativement peu élevé, par rapport à celui qui a été imposé sur les revenus plus considérables. Toute augmentation de salaires, à moins d'être accompagnée d'une augmentation équivalente de la production, a pour effet de hausser le niveau des prix et de mettre en péril le plafonnement. Si l'augmentation des salaires se généralise, la situation deviendra grave. M. Gordon dit encore: "Il y aurait peu de chance d'empêcher la hausse des prix de denrées agricoles. L'augmentation de l'indemnité de vie chère qui en serait la conséquence marquerait aussi la hausse des niveaux de salaires et de nouveau se dessinerait au Canada la courbe bien connue de l'inflation." Puis il ajoute: "C'est le devoir de la Commission des prix et du commerce de signaler que les augmentations de salaires, de même que l'augmentation du prix des denrées agricoles, affaibliront en général le plafond des prix, et dans certains cas, le démoliront. C'est au peuple de décider ce qu'il préfère. Si un certain groupe croit pouvoir obtenir des salaires plus élevés sans mettre en danger le programme intégral de stabilisation, il doit assumer (A) que les autres groupes sont prêts à s'abstenir de demander d'autres privilèges pour eux-mêmes, et (B) à porter une plus grande partie du fardeau de la guerre. Le fond du problème, à mon avis, se ramène à cette question: Quels sont les ajustements de salaires considérés si nécessaires par le peuple, qu'il est prêt à en payer lui-même le prix de ces deux façons?"

Evidemment, il n'est pas ici question des augmentations de salaires accordées à tout venant. M. Gordon nous prévient que l'attitude à prendre au sujet des salaires doit s'inspirer de la réponse exacte à cette question, si l'on veut maintenir le plafonnement des prix.

(Editorial—Toronto Star)

Les cinquante années...

(Suite de la page 6)

offrir cette magnifique démonstration.

J'offre un merci spécial à M. l'Inspecteur Morrissette, à M. le Protocotaire Laliberté et à M. Letarte qui ont jeté il y a déjà longtemps l'idée de la fête de mon cinquantenaire.

Merci à Messieurs les membres du clergé qui sont venus si nombreux pour donner une marque d'estime à une institutrice rurale et pour affirmer de nouveau que l'Eglise a toujours considéré l'enseignement comme une espèce de sacerdoce.

Merci à mes chères Religieuses de l'Assomption qui m'ont toujours comblée de délicates attentions et qui se sont données tant de peine pour nous offrir le chant magnifique que nous avons entendu pendant la messe ce matin.

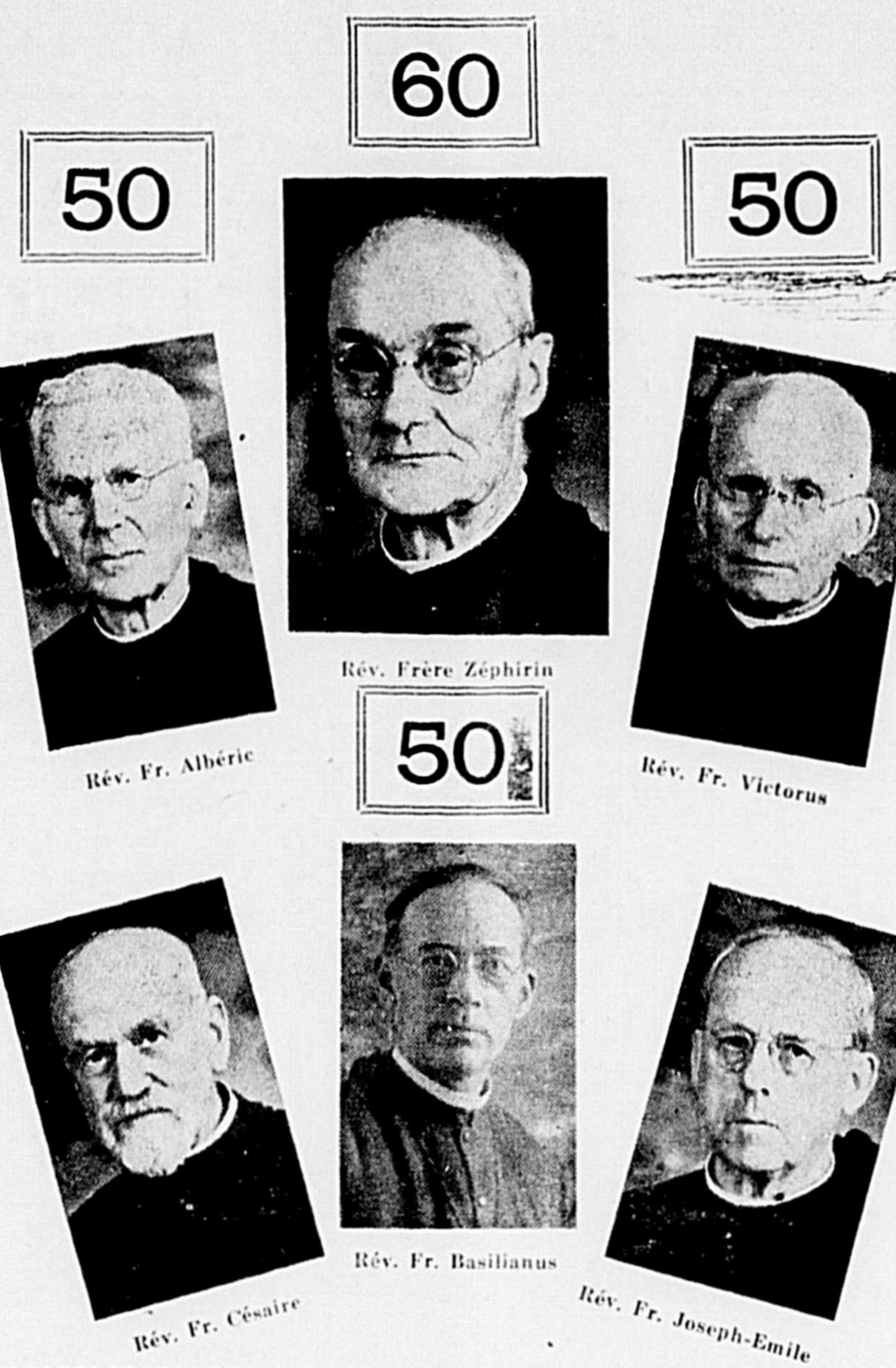
Merci enfin à tous mes chers anciens que j'ai revu avec tant de bonheur; ce merci, je voudrais pouvoir le faire entendre jusqu'au confins de notre pays et plus loin encore, à tous ceux qui, ne pouvant assister à la fête m'ont adressé des vœux, et des félicitations qui m'ont souvent vivement émue. Merci chers anciens et tous les autres donateurs, pour votre générosité vraiment admirable et dont je viens de recevoir la preuve tangible.

Enfin j'adresse un particulier merci à notre sympathique maître de cérémonie qui a rempli sa fonction avec tact et distinction.

Croyez tous que le souvenir de cette journée que je vis présentement me suivra jusqu'au soir de ma vie.

Vénérés Jubilaires

Ad Multos et Faustissimos Annos



La semaine prochaine notre journal publiera un compte-rendu des fêtes qui se sont déroulées aujourd'hui chez les RR. Frères du Sacré-Coeur, à l'occasion du Jubilé de Diamant du R. Frère Zéphirin et du Jubilé d'Or des RR. Frères Victorius, Albéric, Césaire, Basilianus et Joseph-Emile.

L'Union des Cantons de l'Est est heureuse de présenter aux jubilaires ses meilleurs vœux.

Congrès régional des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Dimanche, le 18 juillet 1943, aura lieu à Victoriaville le Congrès régional des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du diocèse de Nicolet.

Le Mouvement Lacordaire va toujours en progression dans le magnifique diocèse de Nicolet et cela à la grande joie Son Excellence Mgr Lafortune qui lui donna haute approbation et tout son appui.

Ce diocèse compte actuellement 13 cercles et 2194 membres. A moins d'empêchements imprévus Son Excellence Mgr Lafortune a promis de présider à la séance de clôture du Congrès de Victoriaville le soir du 18 juillet.

Que ceux qui ne font pas partis de ce bon mouvement aillent entendre les orateurs qui vont leur démontrer les bienfaits de l'abstinence totale.

Voici le programme de cette journée:

10.00 h. a. m.
Enregistrement des invités et visiteurs à l'Hôtel de Ville.
11.00 h. a. m.
Bienvenue du maire de la ville.
11.15 h. a. m.
Départ de la parade pour se rendre à l'église Ste-Victoire.
11.30 h. a. m.
Messe solennelle à l'église Ste-Victoire.
2.00 h. p. m.
Séance d'étude et récréative pour les membres, à la salle Royale.

2.00 h. p. m.
Séance d'étude pour les Conseils des Cercles, à l'Hôtel de Ville d'Arthabaska.

8.00 h. p. m.
Séance publique à la salle académique du Collège des RR. Frères du Sacré-Coeur. Le docteur Raoul Poulin, président général, sera le conférencier d'honneur.



M. et Mme Raymond Laroche (Réjeanne Létourneau-Duchaine) font part de la naissance d'une fille, baptisée le 12 juillet, sous les prénoms de Marie-Ana-Louise. Parrain, M. Alcide Fleury; marraine, Mme Willie Duchaine. Porteuse Mlle Bertha Laroche, tante de l'enfant.

Notes locales

M. Yves Poisson, de Québec, et Mlle Amélie Poisson, d'Ottawa, chez leurs parents, M. et Mme Jules Poisson.

Mlle Rachel Rainville, de Montréal, en visite chez son amie, Mlle Marie St-Pierre.

Mme Fernand Hardy et ses deux enfants, de Détroit, Mich., est en visite chez sa mère, Mme Albert Houle.

En visite chez Mme Dorais, M. et Mme A. Spénard, de Québec, M. J. H. Pepin, officiers de la R.C.A.F., de Montréal.

Mme A. Gaudet et sa fille Térèse, d'Ontario; M. J. M. Gaudet et sa fille Marie-Jeanne, de Montréal, en visite chez Mme Octave Gaudet.

Mlle Edith Bonneau, de Sherbrooke, en promenade chez son grand-père, M. Joseph Laroche.

M. Majella Daigle, de Beauharnois, chez ses parents, M. et Mme Ernest Daigle.

Mme Roméo Chouinard, Mlle Edith Bonneau, de Sherbrooke, sont allés rendre visite, la semaine dernière, aux RR. Srs Alice et Germaine Laroche, des Srs Grises de Nicolet.

Mlle Lucie Bisson, de Victoriaville, en visite dans les familles Roméo Chouinard, Henri Beauchesne et Mauricie Bergeron.

N'oubliez pas la partie de Cartes organisée par les Fermières. Voir programme dans une autre colonne.

Le soldat Michel Nault, C. M. S. C. d'Ottawa, était de passage à Arthabaska, chez M. Charles Biron.

M. et Mme Camille Boislard, M. et Mme Lucien Boislard, M. et Mme Eugène Boislard, tous de Biddeford, Me., étaient en visite chez des parents, dernièrement.

M. Alfred Cloutier et sa fille, Simone, de Montréal, en visite chez Mlle B. Cloutier et Mme C. E. Gaudet.

M. Henri Laroche, de Joliette, a rendu visite à son père, M. Joseph Laroche, ainsi qu'à M. et Mme Roméo Chouinard.

Étaient de passage à l'Auberge du Mont-St-Michel: R. L.

Partie de Cartes

et SOIREE RECREATIVE

Par le

"Cercles des Fermières"

d'Arthabaska

SAMEDI, 17 JUILLET 1943

A l'Hôtel de Ville, à 8 hres

Programme:

Ouverture:

La Fanfare d'Arthabaska.

Partie de Cartes

Chant par un groupe de Fermières.

Déclamation: "La petite Fermière".

Piano.

Comédie: "Antoine ne comprend rien".

Conférence: Le Bonheur en Ménage.

Rafle d'un panier de provisions.

Prix de cartes.

Prix de présence.

Entrée: 25 cts.

Bienvenue à tous!

Kurnan, d'Ottawa, Théodore

Rousseau, O.M.D., de Duck

Lake, Sask., Jean-M. Comtois,

de Ham-Nord, P. O. Lehoullier,

de St-Paul, O. Bonten et sa

famille, de Methuen, Mass., M.

et Mme Julien Bélanger, Kate

Vale, M. et Mme C. Galvin, de

Montréal, M. O. Bellefontaine,

de Victoriaville, M. H. Dage-

nais, de Victoriaville, M. le juge

Oscar Boulanger, de Québec.

M. Jacques Laroche, de Victoriaville, en visite chez son grand-père, M. Joseph Laroche.

Miles Maria et Alma Bisson-

nette, MM. Roger et Réal Bis-

sonnette, des États-Unis, chez

M. et Mme Alcide Bergeron.

M. et Mme Camille Boislard,

M. et Mme Lucien Boislard, M.

et Mme Eugène Boislard, tous

de Biddeford, Me., étaient en

visite chez des parents, dernièrement.

M. Alfred Cloutier et sa fille,

Simone, de Montréal, en visite

chez Mlle B. Cloutier et Mme

C. E. Gaudet.

M. Henri Laroche, de Joliette,

a rendu visite à son père, M.

Joseph Laroche, ainsi qu'à M.

et Mme Roméo Chouinard.

Étaient de passage à l'Au-

berge du Mont-St-Michel: R. L.

Laroche, tante de l'enfant.

M. et Mme Camille Boislard,

M. et Mme Lucien Boislard, M.

et Mme Eugène Boislard, tous

de Biddeford, Me., étaient en

visite chez des parents, dernièrement.

M. Alfred Cloutier et sa fille,

Simone, de Montréal, en visite

chez Mlle B. Cloutier et Mme

C. E. Gaudet.

M. Henri Laroche, de Joliette,

a rendu visite à son père, M.

Joseph Laroche, ainsi qu'à M.

et Mme Roméo Chouinard.

Étaient de passage à l'Au-

berge du Mont-St-Michel: R. L.

Cartes professionnelles

AVOCATS

John F. WALSH, C.R.

AVOCAT

Bureau: En face du Bureau de Poste

ARTHABASKA, P. Q.

ROLAND PROVENCHER

B.A.L.L.B.

AVOCAT

Edifice "PIROLI" 187A, RUE NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE, P. Q.

Rés. 4063 Blvd Décarie

Tél. WA. 4084

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.

AVOCAT

AMOS ARTHABASKA: Au bureau de John F. Walsh, c. r. MONTREAL: 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A., LL.B.

NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites.

Vérificateur autorisé par la

Commission Municipale

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., L.S.C.

NOTAIRE

Cessionnaire du Grefte de

Me EDGAR LALIBERTE

WARWICK, P. Q.

Casier postal 375

Tél.: Rés. 538; bur.: 680

HORACE BERGERON

NOTAIRE

EDIFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)

199, Rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires

Téléphone 78

DR J.-MARIE BECOTTE

MEDECIN - CHIRURGIEN

RAYONS X

N. B.—Rayons X, à tous les jours, sur rendez-vous, et le samedi, de 2 hrs à 4 hrs P.M. comme d'habitude.

Tél. 78 • Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBET

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue • Ajustement de verres et montures

197, rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE

MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU:

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)

Tél.: Bureau 472

Résidence: 629

VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de Bureau: 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.

Réparation et ajustement des lunettes

HENRI CHARETTE, B.A., B.A. O.

OPTOMETRISTE — OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

205B Notre-Dame — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

DR PAUL COTE

MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU:

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

Temporairement au No. 21 rue Notre-Dame

(Ancien poste du Dr Georges Côté)

Tél.: Bureau 429

Tél.: Résidence 429

VICTORIAVILLE, P. Q.

son 25e anniversaire de prêtrise ainsi qu'au nouvel ordonné le Rév. P. Laurent Bergeron, S.S.S., premier prêtre-religieux de la paroisse. Au cours du banquet, le nouveau religieux-prêtre prononça une allocution. Mgr Lafortune adressa également sa gratitude aux parents du nouveau prêtre et ses souhaits à la paroisse. M. Léopold Paquin, président diocésain de l'U.C.C., agissait comme maître de cérémonie. Un orchestre, sous la direction de Mlle Gertrude Beaudet, fit les frais de la musique durant le banquet.

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Les premiers cheveux blancs

Jamais les cheveux n'ont blanchi prématurément comme à cette époque. Des fils argentés paraissent dans des chevelures qui, en temps normal, auraient été entièrement blondes, brunes ou noires pendant nombre d'années encore.

C'est la guerre qu'il faut blâmer pour l'apparition des signes avant-coureurs de la vieillesse. La tension nerveuse, l'inquiétude pour ceux qui nous sont chers sont les principales causes prédisposantes au blanchissement prématuré des chevelures.

Le fait que les premiers cheveux blancs (ou gris) ont fait leur apparition ne signifie pas que vous devez vous résigner à voir toute votre chevelure blanchir à brève échéance.

Pourquoi ces premiers cheveux ont-ils blanchi? Uniquement parce que la partie du cheveu qui est sous la surface du cuir chevelu n'est pas alimentée des pigments (matière colorante) nécessaire à sa coloration. Ceci peut être causé par un choc, inquiétude prolongée—en un mot tout ce qui affecte défavorablement le fonctionnement du système. En termes plus simples à comprendre, si la circulation du sang dans le cuir chevelu fonctionne au ralenti, les nerfs et les muscles du système pileux sont défavorablement affectés et fonctionnent mal. Comme résultat des glandes qui fournissent l'huile au cheveu deviennent inactives et la peau qui couvre le crâne devient tendue comme la peau d'un tambour. Comme on le devine, cet état nuit à la formation de la matière colorante qui alimente le cheveu.

Ce qu'il faut faire en ce cas pour prévenir le grisonnement ou pour l'empêcher de se propager, c'est d'abord de se donner

de fréquents shampoos à l'huile, sans savon (car le savon est asséchant). Ensuite, il faut, au moyen de massages énergiques avec un tonique capillaire à base de pilocarpine et de créosote, activer la circulation du sang, ce qui aura pour effet de rendre aux glandes sébacées leur fonctionnement normal et de ramener aux cheveux la tonalité, la force, le lustre qui avaient disparu et, surtout, d'assurer que cette sève qu'est le pigment monte bien dans le cheveu et lui redonne sa couleur naturelle, depuis sa racine jusqu'à son extrémité.

Notez bien que je parle des premiers cheveux blancs. N'allez pas croire que les shampoos et les massages rendront sa couleur primitive à une chevelure qui serait toute blanche ou grise.

Vous êtes-vous procurées mon feuillet sur le soin des cheveux? Sinon, je vous conseille de m'écrire sans délai pour vous le procurer. Vous connaissez toutes mon adresse: Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Il comporte une foule de renseignements précieux qui, si vous les suivez, conserveront encore pendant de longues années à votre chevelure, sans apparence de jeunesse et de beauté.

L'envoi du feuillet vous sera fait dans une enveloppe discrète ne portant aucune indication d'origine. Et si vous avez quelque problème de beauté qui vous préoccupe, n'hésitez pas à m'en faire part et je serai heureuse de vous indiquer ce qu'il vous faut faire. N'oubliez pas de joindre à votre lettre un timbre de 4c. pour l'expédition du feuillet.

Cousine Blanche

UNE FETE DE FAMILLE

St-Norbert.—Le 1er juillet, Mlle Evéline Leblanc organisait une réunion de famille en l'honneur du quatre-vingtième anniversaire de la naissance de son père, M. Théophile Leblanc.

Tous les parents furent invités. Mais ne fallait-il pas une permission de ce vieillard pour se réjouir en son honneur? Elle fut habilement demandée et sur une réponse affirmative tous s'en donnèrent à cœur joie.

M. Alcide Leblanc se fit l'interprète des assistants et présenta ses meilleurs vœux au héros du jour et lui présenta une bourse. M. Leblanc remercia les invités.

Il y eut chant, musique, gais propos, sans oublier le bon goûter.

Les invités, au nombre de quatre-vingt-une personnes étaient les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

A cette occasion on fêta les nocées d'argent de M. et Mme

Eugène Leblanc. Une bourse leur fut présentée.

Nous félicitons M. Théophile Leblanc, M. et Mme Eugène Leblanc et leur souhaitent santé, bonheur et longue vie.

St-Norbert d'Arthabaska

—Mlle Rita Drouin est actuellement en promenade à Montréal.

—Félicitations à Mlle Alberta Gagné et à ses élèves pour le Beau succès obtenu au certificat d'études.

V

A VENDRE

Ameublement de salle à dîner en parfait ordre—une table, un buffet, quatre chaises en noyer solide.

S'adresser à

MARCEL GARNEAU,

Notaire,
Arthabaska.

24 juin j.a.o.

L'ordre vertu pratique

Il est reconnu que le bien-être et la prospérité d'une maison sont plutôt l'oeuvre de la femme que celle de l'homme. Le mari aura beau travailler avec ardeur, passer le jour et la nuit dans la peine pour augmenter l'aisance de la famille et faire honneur à ses affaires, si la femme, au lieu de le seconder, néglige l'ordre, l'économie, le laborieux père de famille aura travaillé en vain; ses travaux seront comme une terre stérile.

Il ne faut pas seulement aimer l'ordre, il faut pour ainsi dire le respecter, le vivre. L'ordre, c'est la lumière, le calme, la juste mesure, le soutien du travail, le garant de la vie.

L'ordre est le ciment d'une maison: par lui tout tient, tout se maintient, tout se conserve. L'ordre est une source de joie pour la femme qui l'établit et pour le mari dont l'oeil se repose avec bonheur chaque fois qu'il entre dans la maison.

L'ordre est l'effet des vertus naturelles qui rendent une femme précieuse selon l'expression de la Bible. Il suppose la paix de l'âme pour voir comment il faut l'établir, l'activité pour ne pas retarder de mettre chaque objet à sa place, le goût pour deviner la place de chaque chose et harmoniser l'ensemble de toutes choses.

L'ordre chez une femme est la première richesse de la maison. "La goutte d'eau en tombant constamment finit par creuser le rocher." De même le manque d'ordre creuse des abîmes dans un ménage.

S'il est vrai que les femmes font un défont la maison, cela s'applique surtout à la femme soigneuse et à celle qui manque d'ordre.

L'ordre apparaît d'abord dans le partage et l'emploi du temps. Rien n'est plus propre à avancer l'ouvrage que l'ordre dans l'exécution.

Qui n'a pas remarqué des personnes qui s'agitent, courent et se morfondent, tandis que d'autres qui font les choses tranquillement finissent les mêmes travaux les premières. Avec de l'ordre, on trouve du temps pour tout, on supprime surtout des pertes d'instants qui se multiplient à passer d'un ouvrage à un autre. Or ces instants font des quarts d'heure dépensés inutilement et même à se fati-

guer. "Le temps, c'est de l'argent" dit un proverbe américain. "Time is money", proverbe qui trouve son application quotidiennement dans la journée d'une ménagère.

Je crois que c'est Fr. d'Aguesseau, à qui l'on demandait comment il avait trouvé le temps de faire ses principales oeuvres, qui répondit: "C'est en attendant mon dîner." Sans jugement téméraire, l'ordre manquait à la femme du grand magistrat.

La bonne maîtresse de maison met de l'ordre et de la méthode en tout.

Dans l'emploi de ses journées toutes ses occupations sont prévues, celles de toute la maison sont également réglées, aucune n'est livrée au gré du hasard. Le lever, les repas, le travail, le coucher, tout se fera à l'heure marquée. L'ordre le plus parfait règne encore dans l'entretien et la conservation de ses effets, de ses meubles, en un mot de ce qui constitue le ménage.

Celles-là qui arrivent à mettre de l'ordre dans leur existence ne perdent pas leur vie. Les affaires, c'est surtout de l'ordre. La science aussi, c'est de l'ordre. L'ordre, au fond, est une garantie de bonheur pour chacun. C'est un hommage rendu aux droits d'autrui. C'est l'injustice constatée, la vérité découverte, le temps gagné, l'argent épargné.

A tous ces titres, l'ordre mérite d'être apprécié et surtout pratiqué par nos femmes canadiennes.

QUI VEUT UN GARÇON?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

LA CRECHE.

680 Chemin Ste-Foy, Québec
Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

Le public est admis chaque jour, de deux heures à trois.

St-Valère

(De notre correspondant)

—Mercredi, le 29 juin, avait lieu dans notre église paroissiale, le mariage de M. Mérieldé Martel, fils de M. et Mme Ernest Martel, et de Mlle Cécile Plante, fille de M. et Mme Jos. Plante.

M. Ernest Martel accompagnait son garçon et M. Joseph Plante était le témoin de sa fille.

Après la cérémonie la réception eut lieu chez M. Plante, père de la mariée. Le souper et la veillée eurent lieu chez le père du marié.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—M. le curé Roux et plusieurs de ses paroissiens se sont joints à leurs voisins, les paroissiens de St-Samuel, pour fêter le cinquantenaire de leur paroisse. Ils ont répondu nombreux à la chaleureuse invitation de M. l'abbé Désilets, curé de St-Samuel.

—Le 4 juillet, M. René Provencher a été élu commissaire par acclamation pour remplacer M. Siméon Brûlé, sortant de charge.

M. Emile Houle, commissaire sortant, et M. Ferdinand Langlois se sont fait la lutte pour la charge de commissaire et M. Langlois fut élu, le 11 juillet.

—Mlle Germaine Tourigny qui travaille temporairement à Victoriaville, est venue visiter ses parents, M. et Mme Robert Tourigny, dimanche.

—Mlle Jeannette et Bertha Proulx, de Central Falls, R. L. en visite dans la famille Désiré Béliveau et autres parents.

—M. et Mme Henri Lemay en visite chez M. Philippe Boissoneault, dimanche.

—M. et Mme Lucien Leblanc, forgeron, sont allés visiter les familles Grégoire et Leblanc à Ste-Clotilde de Horton.

—M. Pierre Béliveau, du toriaville, a passé quelques jours dans sa famille, M. et Mme Ed. Hébert.

—M. Pierre Bédiveau, du camp militaire de St-Jérôme, sa femme et leur bébé, sont venus en visite chez son père, M. Désiré Béliveau, Mme P. Béliveau et son bébé passent quelques jours tandis que M. Béliveau est retourné au camp lundi.

—M. et Mme Willie Desruisseaux sont allés aux Trois-Rivières, samedi, le 10. Ils étaient les invités de Mme Alb. Pratte, soeur de Mme Desruisseaux.

M. et Mme René Provencher,

(Suite à la page 6)

FEUILLETON

Nos Coutumes et nos Traditions Françaises

Par
PIERRE
GEORGES
ROY

Publié avec l'autorisation de l'auteur

(Suite)

No. 7

Aux yeux de Mgr Bourget, ce jeune vicaire était le représentant de Dieu, dans la visite de paroisse, et il l'avait reçu comme tel. Mgr Bourget voulait aussi faire revivre la tradition de nos pères qui ne manquaient jamais de demander sa bénédiction au prêtre qui faisait la visite paroissiale, qu'il fut jeune ou vieux. Mgr Bourget donnait en même temps à tout son ancien diocèse une excellente leçon du respect dû au sacerdoce.

TRADITIONS A PROPOS DE PAQUES

Pâques étant la principale fête du calendrier ecclésiastique, nos ancêtres la célébraient avec pompe. Dans les campagnes, seuls les malades au lit ne communiaient pas ce jour-là.

Une des plus touchantes coutumes de la fête de Pâques avait rapport aux petits enfants qui ne marchaient pas. Cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec une fidélité qui est un précieux témoignage de la foi de nos gens. Quelle est la mère canadienne qui n'a pas ouvert les portes et les fenêtres de son logis pour entendre les cloches de l'église paroissiale annoncer à toute volée la résurrection du Christ? Aussitôt qu'elle entend le son des cloches pascales, la mère confiante met son enfant sur le plancher afin qu'il essaie ses premiers pas. Il est de traditions dans toutes les familles canadiennes que l'enfant qui, jusque-là, n'a pas voulu se risquer à marcher par lui-même, aussitôt qu'il entend les cloches de Pâques, devient plus hardi et marche sans l'aide de personne.

Une autre tradition veut que l'eau recueillie le matin de Pâques guérissent les maladies de la peau et soulage de nombre d'autres affections ou maladies. Mais il faut observer plusieurs formalités pour que l'eau de Pâques soit efficace. M. E.-Z. Massicotte les énumère ainsi: "L'eau de Pâques ne se trouve pas partout: celle qui proviendrait d'un puits, d'une source, d'une mare, d'un étang ne vaudrait rien; la véritable eau de Pâques se puise dans un ruisseau, un fleuve, une rivière. En un mot, l'eau efficace est l'eau courante" et il faut la puiser avant le lever du soleil. Les dévôts de l'eau pascale sont donc obligés de quitter le lit à l'aube et de se rendre au lieu propice vers les quatre heures. A l'endroit privilégié, on s'abreuve, on se lave, on emplit des bouteilles et des vases pour les emporter à la maison. Cette eau, assure-t-on, ne se corrompt pas d'une année à l'autre, tout comme l'eau bénite."

Cette tradition est encore courante chez nous. M. Massicotte remarque que le jour de Pâques de l'année 1922, aux environs des quartiers Maisonneuve et Mercier, à Montréal, pas moins de cinq cents personnes étaient réunies sur le bord du Saint-Laurent, avant le jour, pour puiser de l'eau de Pâques.

LE PAIN BENIT

Ils se font de plus en plus rares ceux qui ont vu ou mangé du pain bénit. Un auteur ecclésiastique le définit ainsi: "Le pain bénit est un pain qu'on offre à l'église pour être béni par le prêtre célébrant à la messe paroissiale du dimanche et qui se distribue ensuite aux fidèles pour être mangé avec dévotion." Le concile de Nantes, tenu en 660, parle déjà du pain bénit. Au Canada, il fut introduit dès 1645. Le *Journal des Jésuites* en parle à plusieurs reprises. D'après l'ancienne loi française, tous les paroissiens tenant feu et lieu étaient obligés de donner ou plutôt, comme on disait alors, de rendre le pain bénit à leur tour et de payer en même temps l'offrande qui était un cierge ou sa valeur, c'est-à-dire dix ou quinze sous. Dans quelques paroisses, on voyait des pains bénits de dix ou douze étages, c'est-à-dire faits de dix ou douze galettes supportées par des coussins et ornées d'étoiles fixées au bord des galettes par de petites chevilles de bois. Les paroissiens plus riches ou plus fiers faisaient crêmer en sucre blanc une partie de leur pain bénit et couronnaient le tout par un pain de savoie. La pyramide était placée dans le bas-choeur et lorsque l'offrande avait été bénite, après le Gloria, le bedeau, revêtu de son costume, la transportait à la sacristie, et là coupait les pains bénits en morceaux qu'il distribuait dans chaque banc pendant le *Credo*. Les abus se glissèrent bientôt dans cette distribution. Pour plusieurs paroissiens, le don du pain bénit était une occasion de se glorifier et d'humilier des concitoyens moins riches ou moins généreux. D'autres paroissiens, pauvres ou endettés, voulaient faire aussi bien que leurs voisins plus fortunés et donnaient des pains bénits disproportionnés à leurs moyens. Ce sont ces considérations et bien d'autres qui engagèrent nos évêques à faire disparaître cette coutume. Il est à noter qu'elle existe encore dans quelques églises de Paris.

LES COMPERAGES AUTREFOIS

Sous le régime français, on se servait plutôt du mot *compérage* pour désigner le baptême d'un enfant. Ce bon vieux mot nous venait de l'Aunis qui nous a fourni plusieurs colons. Aujourd'hui, on emploie dans les villes exclusivement le mot baptême. Dans nos anciennes paroisses, on dit indifféremment baptême ou *compérage*. Ce mot *compérage* avait une saveur bien française. Il n'y a pas de doute, toutefois, que baptême est le vrai mot catholique puisque le sacrement qu'il désigne nous fait entrer dans l'église. Gardons donc un bon souvenir du *compérage*, seulement plaçons-le sur les tablettes où on garde les portraits de nos aïeux et servons-nous du mot baptême.

Dans ses *Forestiers et Voyageurs*, J.C. Taché a croqué sur le vif une scène de *compérage* d'autrefois. Le père, le parrain, la marraine et la porteuse avaient fait au retour du *compérage* tant d'arrêts chez des parents et des amis qu'ils arrivèrent à la maison un peu gris en chantant:

Les enfants de nos enfants
Auront de fitchs grands pères:
A la vie que nous menons,
Nos enfants s'en sentent!
Donne à boire à ton voisin;
Car il aime il aime
Donne à boire à ton voisin
Car il aime le bon vin.
Ah! qu'il est bon, ma commère,
Ah! qu'il est bon, ce bon vin!

La porteuse en avait peut-être trop pris de ce bon vin, puisqu'elle avait déposé l'enfant dans un banc de neige et ne s'était aperçue qu'elle l'avait laissé là qu'au cri poussé par la mère en la voyant revenir à la maison les bras vides. Une battue fut organisée, l'enfant fut retrouvé et ne se sentit pas trop de son aventure puisqu'il vécut jusqu'à quatre-vingts ans pour en raconter l'histoire.

Disons à l'honneur de nos ancêtres que l'histoire que M. Taché met dans la bouche du Père Michel n'était qu'un accident. Le *compérage* sous le régime français était une fête religieuse en même temps qu'une fête de famille. Le baptême du nouveau-né se faisait, par un règlement strict de l'évêque, le jour même de sa naissance. Le *compérage* était un événement presque paroissial. Tous les parents et amis de la famille faisaient partie du cortège qui allait à l'église. Au retour à la maison, avait lieu la fête de famille. C'était un vrai festin qu'on offrait à tous les invités. La parenté et souvent une bonne partie de la paroisse se réjouissaient avec la famille de l'arrivée du nouveau-né. On était encore au beau temps où les enfants étaient les bienvenus à la maison même quand il y en avait déjà douze ou quatorze autour de la table. Que les temps sont changeés!

(A suivre)

Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, INC.

ARTHABASKA, P. Q. — Tél. 65

L'IMPRIMERIE joue, de nos jours, dans le monde commercial, un rôle d'une importance que nul homme d'affaires ne doit négliger.

Personne ne peut avoir confiance...

dans des entreprises peu soucieuses de la toilette typographique de leurs circulaires, catalogues, en-têtes de lettres, etc. Le public juge de la qualité de votre marchandise par la qualité de vos impressions.

Nous mettons à votre service une expérience de trois-quarts de siècle, un outillage moderne et un personnel compétent.

Vous vous assurez donc, en nous confiant vos travaux, le service le plus parfait et la satisfaction la plus entière.

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec journal les commentateurs suivants sur les marchés

BEURRE

Ce marché a fait preuve d'une plus grande fermeté au cours de cette dernière semaine.

La récente décision du Gouvernement Provincial de rétablir une prime de 2c. la livre sur tout fromage classé 92 points et plus, fabriqué le ou après le 1er juillet 1943, a eu pour effet d'activer la demande, de limiter les offres et contribuer par la suite à une stabilité plus constante des cotes.

Selon l'Office National de la Statistique, les "stocks" de beurre de beurrerie en entrepôt au Canada se totalisaient le 1er juillet 1943 à 40,835,465 livres comparativement à 26,674,019 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 14,161,446 livres sur 1942.

En juin 1943, la production canadienne s'est établie à 46,623,894 livres, soit 5,180,169 livres de plus qu'en juin 1942.

Lundi matin, le 12 juillet 1943, le beurre No. 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33 1/2c. la livre.

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943 devra être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c. la livre, f. à b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à rotir: Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à griller: Les arrivages sont assez abondants. La distribution est régulière et les prix sont stables.

Dindes: Les arrivages sont limités et ils sont facilement absorbés.

OEUF

Montréal et Québec. Depuis quelques jours, les arrivages ont diminué considérablement. La demande est active et les prix ont tendance à se raffermir davantage.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec: Marché stable et prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A ROTIR"

Rouges et blanches

A—5 lbs et plus 31c.
B—5 lbs et plus 29c.
C—5 lbs et plus 27c.
A—Moins de 5 lbs 29c.
B—Moins de 5 lbs 27c.
C—Moins de 5 lbs 25c.

Gris

A—5 lbs et plus 31c.
B—5 lbs et plus 29c.
C—5 lbs et plus 27c.
A—Moins de 5 lbs 29c.
B—Moins de 5 lbs 27c.
C—Moins de 5 lbs 25c.

"A GRILLER"

Gris

A—2 1/2 lbs et plus 30c.
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 28c.
C—Moins de 2 lbs 26c.

Rouges et blanches

A—2 1/2 lbs et plus 30c.
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 28c.
C—Moins de 2 lbs 26c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—5 lbs et plus 23c.
B—5 lbs et plus 21c.
C—5 lbs et plus 19c.
A—Moins de 5 lbs 21c.
B—Moins de 5 lbs 19c.
C—Moins de 5 lbs 17c.

Race "Leghorn"

A 21c.
B 19c.
C 17c.

COQS VIVANTS

5 lbs et plus 17c.
Moins de 5 lbs 15c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 24c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus 37c.
A—6 lbs et plus 36c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 35c.
B—6 lbs et plus 33c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 32c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 31c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial—6 lbs et plus 35c.
A—6 lbs et plus 34c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 33c.
B—6 lbs et plus 32c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 30c.
C—6 lbs et plus 29c.
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 26c.

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus 25 1/4c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24 1/4c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23 1/4c.
B—5 lbs et plus 23 1/4c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/4c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/4c.
C—5 lbs et plus 20 1/4c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 1/4c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18 1/4c.

JEUNES DINDES

ABATTUES

A 39 1/2c.
B 38 1/2c.
C 35 1/2c.

N. B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF

A—Gros 39 1/4c.
A—Moyen 37 1/4c.
B 33c.
A—Poulette 33c.
C 30c.

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bons 18c.
Moyens 17c.
Communs 16c.

N. B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 32 1/2c.
No. 2 pasteurisé 31 1/2c.
No. 3 pasteurisé 30 1/2c.

FROMAGE BLANC

No. 1 20c.
No. 2 19 1/2c.
No. 3 19c.

F. A. B. Point d'expédition de la fabrique

N. B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 12 juillet 1943, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: offre 17-17.25c.

Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13c.

Traies: 11.50-12c.

Abattues: 15.25c.

Verrats ch. très 9c.-9.50c.

Battus 11.50c.-12c.

RABAIS:

B2 (130-134 lbs) 50c.

C1 et C2 (130-175 lbs), \$1.00

C3 (175-185 lbs), \$2.00

D1 et D2 (130-175 lbs), \$1.50

D3 (176-185 lbs), \$2.50

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus, \$2.50 ou plus.

Lourds (186-205 lbs) par tête \$3.00.

Extra lourds (206-220 lbs) \$2.50

le cent; (220 lbs et plus) \$3.00 le cent.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT

Choix 14.00-14.25
Bon 13.00-13.50
Moyen 12.00-13.00
Commun 10.00-11.00
D'herbe 8.00-9.00

BOUVILLONS

Choix 12.00-12.50
Bon 11.50-11.75
Moyen 10.50-11.25
Commun 9.00-10.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon 18c. la lb.
Moyen 16c. la lb.
Commun 14c. la lb.

MOUTONS

Bon 9.50-10.00
Commun 5.00-6.50

TAURES

Choix (Type à boucherie) 11.00-11.50
Bon 10.50-11.00
Moyenne 9.50-10.00
Commune 8.50-9.00

VACHES

Choix (Type à

Quand faut-il expédier les animaux

Nous avons répondu à cette question plusieurs fois et nous avons donné des conseils à ce sujet à maintes reprises. Cependant, on nous demande encore quels sont les meilleurs jours de la semaine pour vendre ses animaux, et d'autres continuent à les envoyer en fin de semaine.

Nous l'avons déjà fait remarquer et nous tenons à le répéter: Le temps le plus avantageux pour offrir ses bestiaux en vente, c'est le début de la semaine, notamment pendant les trois premiers jours, surtout en ce qui concerne les veaux et les bêtes à cornes. La raison est bien simple. C'est qu'au commencement de la semaine, les acheteurs sont plus nombreux et plus pressés d'acheter. Il y a plus de demande et la concurrence est plus prononcée. Les lundis, mardis et mercredis, en plus des représentants des grandes salaisons, il y a les bouchers en gros qui viennent s'approvisionner d'animaux vivants. Cela crée une grande activité qui n'existe plus durant les derniers jours de la semaine.

Ceux dont les animaux ont été vendus le jeudi après-midi ou le vendredi ne s'étonneront donc pas s'ils n'ont pas obtenu des prix aussi intéressants que ceux du lundi ou du mardi précédent. C'est le cas en particulier des sujets que nous avons dû écarter le 2 juillet, lendemain de la Confédération, alors que le marché était fermé. Nous avions à disposer ce jour-là de sept wagons d'animaux dont la majorité étaient des veaux nourris au lait écoulés au venant du pâturage. Or, comme cette catégorie était peu demandée, et que nous n'avions qu'un acheteur intéressé à les prendre, il va sans dire que nous ne pouvions faire de merveilles. En outre, comme ces veaux étaient arrivés de la veille et que nous ne pouvions les garder jusqu'au lundi suivant, il n'y avait d'autre issue que de les vendre en tâchant de réaliser tout ce qu'il était possible d'obtenir ce jour-là. C'est ce que nous avons fait. Mais la vente a été laborieuse et difficile, parce que nous avions à transiger sur un marché déprimé.

Ceux qui reçoivent des offres alléchantes des commerçants et qui expédient ensuite à la Coopérative du Bétail doivent tous jours tenir compte des conditions du marché lorsque leurs animaux sont vendus, et de ce qu'elles étaient au moment où on leur a offert un prix. Autrement, l'on peut difficilement établir une comparaison équitable entre l'offre faite et le montant de la remise reçue. D'ailleurs, il ne faut pas trop se fier à ces offres mirobolantes qui sont faites le plus souvent quand l'on est à peu près sûr de ne pas obtenir les animaux ou bien quand l'on veut à tout prix briser le mouvement coopératif dans une région. Il arrive aussi qu'un commerçant majeure ses prix dans un district où il se fait des chargements en coopération, quitte à se reprendre dans les milieux où il ne s'en fait pas et où il peut s'approprier les animaux à très bon compte.

C'est là un fait ou plutôt une tactique qu'il nous a été donné de constater en plus d'un endroit. D'ailleurs, le commerçant cherche à éliminer toute forme de concurrence qu'il peut rencontrer dans l'achat des animaux à la campagne; or, celle qu'il redoute le plus et qu'il s'efforce le plus de faire disparaître, c'est sans doute celle qui lui font les organismes coopératifs. C'est pourquoi aussi il se tient toujours en éveil, les surveille de près et essaie de leur faire échouer en tâchant de diminuer leur influence. Le commerçant ne peut payer les animaux

plus cher qu'ils ne valent sur le marché, car autrement, il ne pourrait rester en affaires et, pour continuer son commerce, il doit nécessairement réaliser un profit qui est sa source de revenu. S'il expédie aux cours à bestiaux, il fait généralement vendre ses animaux par un agent à commission qui lui obtient les prix en cours sur le marché, lesquels sont également réalisés par le producteur qui consigne à son organisme de vente. De sorte qu'il ne vend pas plus cher que ce dernier.

D'autre part, il a les mêmes dépenses de vente à encourir que l'expéditeur à la Coopérative Canadienne du Bétail, c'est-à-dire le même tarif de fret, les mêmes frais de cours et les mêmes commissions; de sorte que nous ne pouvons comprendre comment il peut arriver à remettre au cultivateur plus d'argent que celui-ci n'en peut lui-même retirer en expédiant en coopération.

Seulement, il y a des choses que fait le commerçant et que les consignateurs en coopération devraient aussi accomplir: c'est qu'il charge ses animaux avec beaucoup de précaution, supprime les pertes et la diminution en cours de route à leur plus strict minimum, surveille de près les cours et les conditions du marché et choisit, pour expédier, les jours les plus appropriés et les plus avantageux.

J. E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

Funérailles de M. Arthur Poisson

Kingsey Falls.—Une famille bien en vue de notre localité vient d'être plongée dans le deuil par la mort presque soudaine de M. Arthur Poisson.

M. Poisson laisse la réputation d'un citoyen intègre qui jouissait de l'estime et de la confiance de tous les paroissiens.

Il fut pendant plusieurs années maire de la municipalité de Ste-Elisabeth de Warwick.

M. Arthur Poisson décédait à son domicile le 22 juin dernier, à l'âge de 60 ans, et après quelques semaines seulement de maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Annie Desrochers; trois fils: Roland, d'Asbestos, René et Jean-Paul, de Kingsey Falls; deux filles, Mme J. H. Houdeau (née Jeanne), de Ste-Elisabeth, ainsi que Marie, de Kingsey Falls; ses frères et sœurs, MM. Joseph et Wilfrid, de Montréal, Georges, de Lewiston, Me, Soeur Poisson (Marie-Ange) des Soeurs Grises à Le Pas, Manitoba, Mme Philias Huard (Délia), de Grand'Mère, Mme J. B. Gladu (Rosa), de St-Hyacinthe, Mme Willie Corriveau (Corinne), de Montréal, Mme Oscar Tardif (Eva), d'Asbestos.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale de Kingsey Falls le 25 juin. M. Gaston Dubé, curé de l'endroit, présida à la levée du corps, et chanta le service assisté de MM. les abbés J. Hector Joyal, curé de Ste-Séraphine, et Alcide Le-maire, curé de St-Félix, respectivement comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par M. S. Delisle, de Montréal, et M. W. Girouard, de St-Hyacinthe.

M. Alcide Dumas portait la croix, tandis que MM. Elphège Dumouchel, Jos. Dion, Henri Bougie, Donat Poisson, Henri Poisson et Ernest Poisson portaient la dépouille mortelle. Les porteurs d'honneur étaient MM. Séverin Delisle, Wilfrid Girouard, Oscar Tardif, Philias Huard, Charles Trudel et J. B. Gadu.

Le deuil était conduit par ses trois fils: Roland, René et Jean-Paul; ses frères et beaux-frères, Wilfrid, de Montréal, Jean Gladu, Philias Huard, Oscar Tardif, Séverin Delisle, son gendre, J. H. Rondeau, Rév. Frère Adrien, de Québec, Willie Brière, de Québec, Paul Maurice et André Huard, de Grand'Mère, Guy Gladu, de St-Hyacinthe; ses petits-fils, Fernand, Gilles et

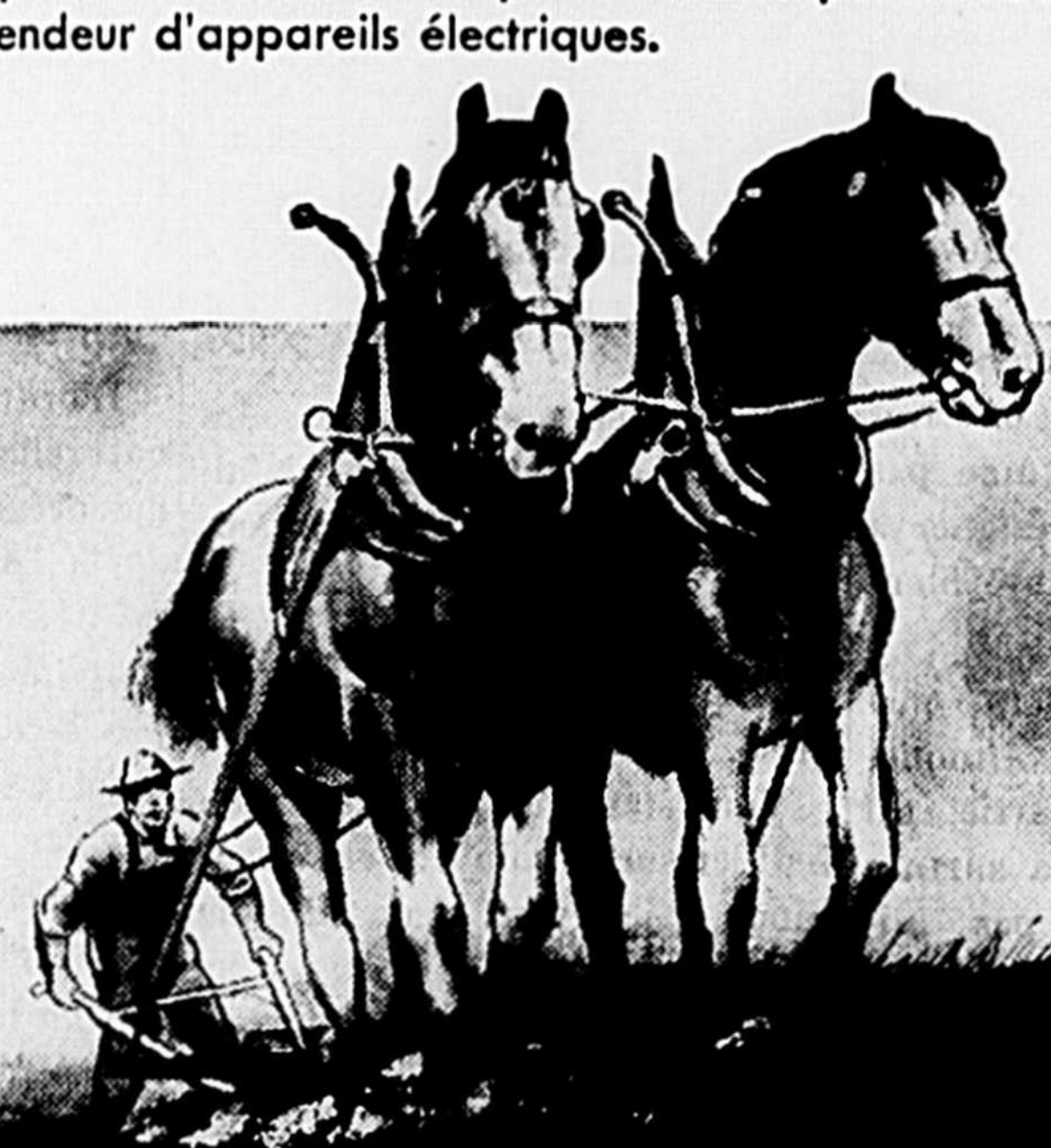
EN AVANT LA CHARRUE!

CE qui, en temps de paix, est un cri vers la prospérité, devient aujourd'hui une prière pour la Victoire.

Les vivres ont déjà joué un rôle important dans cette guerre, ce rôle est destiné à devenir encore plus essentiel.

L'équipement électrique a joué un grand rôle dans cette production des vivres. A mesure que s'accroît le manque de personnel, les appareils électriques de la ferme acquièrent de l'importance et doivent être ménagés de plus en plus.

Les appareils électriques actuels ne peuvent pas être remplacés mais ils peuvent être réparés, ajustés et conservés en parfait ordre par votre vendeur d'appareils électriques.



THE Shawinigan WATER & POWER CO.

Jacques Rondeau, de Ste-Elisabeth.

On remarquait aussi un grand nombre de citoyens de Kingsey Falls, Warwick et Ste-Elisabeth, parents ou amis de la famille.

Après le service un nombreux cortège escorta la dépouille mortelle jusqu'à l'église de Ste-Elisabeth où eut lieu un Libera présidé par le Curé de la paroisse, M. l'abbé J. H. Rheault. L'inhumation se fit ensuite au cimetière de Ste-Elisabeth.

Offrandes de messes: M. et Mme J. H. Rondeau, de Ste-Elisabeth, M. et Mme J. B. Gladu, de St-Hyacinthe, M. Wilfrid Poisson, de Montréal, M. Roland Poisson, d'Asbestos, Mme Philias Huard, de Grand'Mère, Mme Willie Corriveau, de Montréal, Mme Oscar Tardif, d'Asbestos, M. et Mme Lucien Paré, M. et Mme Henri Brière, de Québec, M. et Mme Willie Gosselin, de Montréal.

Affiliation d'un an à l'Oeuvre du Noviciat: M. et Mme Joseph

Moreau, Mme Amédée Boutin, M. et Mme Rosaire Desharnais, M. et Mme Félix Moreau, de Warwick.

Bouquets spirituels: la famille Séverin Delisle, de Montréal, M. et Mme Willie Brière, de Québec, la famille J. Henri Rondeau, la famille Joseph Rondeau, la famille Albert Rondeau, de Ste-Elisabeth.

Télégrammes de sympathies: M. et Mme Alphonse Desrochers et Jeannette Desrochers, de Huntingdon, P. Q.

Sympathies: Soeur Poisson (Marie-Ange) de Le Pas, Soeur Joseph-Henri, les familles Jos. Poisson, H. Blanchette, Montréal, Wilfrid Girouard, J. M. Dufresne, St-Hyacinthe, les neveux et nièces Huard, de Grand'Mère, les familles H. O. Roy, de South-Durham, Fred Ling, de Victoriaville, Emile L'Heureux, Zélida Desrochers, Cyrille L'Heureux, J. Omer Lemay, F. X. Grégoire, Warwick.

La Maison F. X. Grégoire, de Warwick, avait la direction des funérailles.

A VENDRE

Un service à déjeuner, 6 morceaux, buffet, table et 4 chaises, un lit simple en bois complet. S'adresser à

EMILE CAMIRE, 6 rue Onil, Victoriaville

LES DEUX TIERS de tous les prêts en cours des banques à charte du Canada n'atteignent pas, en moyenne, \$500.



Les prêts des banques à charte du Canada aident des Canadiens à servir leurs propres intérêts, ceux de leurs compatriotes et même ceux du pays. Un grand nombre de ces prêts sont peu élevés, mais tous contribuent au maintien de l'activité quotidienne des affaires au Canada.

Autres faits intéressants

Le dernier rapport officiel soumis au Parlement révèle que les prêts des banques à charte se rattachant à l'agriculture se chiffrent par \$340,118,473. Cette somme comprend les avances aux cultivateurs, aux éleveurs, aux producteurs de fruits et aux marchands et exportateurs de céréales.

Tous les gérants généraux qui dirigent aujourd'hui les banques à charte ont débuté dans un modeste emploi, dans quelque petite succursale.

A la fin de février 1943, pas moins de 6,803 hommes et de 154 femmes faisant partie du personnel des banques s'étaient enrôlés dans les armées.

Les Canadiens de toute condition sociale et de toutes les régions du pays ont à leur service plus de trois mille succursales et agences que les banques à charte maintiennent afin de faciliter la marche des affaires de la nation.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

Plusieurs personnalités de marque étaient de passage au Manoir Victoria, en fin de semaine, à l'occasion de la convention annuelle du Barreau rural de la Province, tenue en notre ville. Au nombre des hôtes du Manoir, nous relevons les noms suivants:

L'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice;

L'hon. P. J. A. Cardin, ex-ministre des Travaux Publics;

L'hon. Perrault Casgrain, ministre sans portefeuille dans le Cabinet Godbout, et Mme Casgrain;

L'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition Provinciale;

L'hon. L. A. Giroux, conseiller législatif, et Mme Giroux.

L'hon. R. F. Stockwell, ex-trésorier provincial, de Cowansville;

L'hon. Juge Arthur Truham, juge de la Cour supérieure, district de Montréal;

L'hon. Juge Elie Salvas, juge de la Cour Supérieure, district de Montréal;

Me André Taschereau, bâtonnier, et Mme Taschereau, de Québec;

Me le Magistrat E. Boivin, Mme Boivin et Mme V. Dubuc, de Chicoutimi;

Me et Mme Adélard Fontaine, de St-Hyacinthe;

Me et Mme Gér. Cournoyer, de Sorel;

Me et Mme Aimé Chassé, de Pierreville;

Me Maurice Tellier, de Joliette;

Me et Mme Paul Fortin, de Jonquières;

Me et Mme Réal Gagné, de Jonquières;

Me et Mme Marcel Marier, de Drummondville;

Me et Mme C. L. de Martigny, de St-Jérôme;

Me et Mme Armand Proulx, de Nicolet;

Me Gérard Denis, de Joliette;

Me Alcide Côté, de St-Jean;

Me et Mme E. Fleury, de Shawinigan;

Me Jacques Cartier, de St-Jean;

Me J. Alfred Dion, de Roberval;

Me Louis Bergeron, de Roberval;

Me et Mme Paul Provost, de Granby;

Me Joseph Fortier, de St-Jérôme;

Me Jean Claude Guillemette et Mme Guillemette, de Shawinigan;

Me et Mme P. Bourgeois, de Joliette;

Me et Mme Maurice Fortin, de Bedford;

Me et Mme Guy Guibault, de Joliette;

Me et Mme Tanerède Ethier, de Hull;

Me Jean Jacques Bertrand, de Sweetsburg;

Me Albert Joyal, de Sorel;

Mes Jules Biron, Léopold Pinsonneault, Roger Laroche et Pothier Ferland, des Trois-Rivières.

—Mlle Gertrude Boucher était en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Boucher, en fin de semaine.

—Me Hormisdas Gariépy et Mme Gariépy, des Trois-Rivières, étaient en visite chez M. et Mme J. E. Alain, dernièrement.

—MM. Wellie Roberge, Eddy Roberge et Mlle Sepha Roberge et Jeanne Roberge sont allés assister aux funérailles de leur sœur, Mme Henri Ouellet, d'Asbestos, décédée au même endroit, au début de la présente semaine. A la famille en deuil nos sincères condoléances.

—L'honorable juge Wilfrid Laliberté, Mme Laliberté, et Mlle Madeleine Laliberté, de Québec, étaient les invités de Mlle Graziella Bourbeau, en fin de semaine.

—Mlle Monique Lespérance est allée passer quelque temps chez son oncle Fafard, à Lévis.

—M. Georges Gouin, de la fanfare militaire du camp de Pettawawa, est venu passer une quinzaine de vacances dans sa famille.

—Mlle Lucille Vallière, qui fait partie du central de téléphone, est allée passer quelque temps chez ses tantes, Mlles Lachance, à St-Laurent, Ile d'Orléans.

—Mlles Germaine Camden, et Louise Pelletier, Marguerite Gagné, sont allées à la Malbaie, pour un congrès des Instituti-

—Mlle Florida Lavallée est allée à Montréal ces jours derniers.

—M. Gustave Perreault, de l'Ancienne Lorette, était en visite chez son père, M. Edmond Perreault, dimanche dernier.

—Il est maintenant convenu que le Cercle Musical de Victoriaville donnera des concerts populaires, durant toute la saison d'été, à l'un des deux kiosques de la ville, tous les jeudis soirs. On est prié d'en prendre note, et de se rendre nombreux à ces concerts, afin de donner ainsi à nos musiciens tout l'encouragement qu'ils méritent.

—MM. Benoit Auger, Jean Cantin et Mlle Mariette Glosion sont allés à l'Île Perrot, dimanche dernier.

—M. et Mme U. L. Brunelle sont allés rendre visite à leur fille, Mme Guy Gosselin, aux Trois-Rivières, lundi dernier.

—M. André Carignan, étudiant en médecine, à l'Université Laval de Québec, est retourné dans la capitale reprendre ses études.

—Le Rév. Père Philias Roy, O.P., de St-Hyacinthe, était en visite chez le Dr et Mme Georges Roy, en fin de semaine.

—M. Roland Foucault, de la R.C.A.F., d'Ottawa, est présentement en congé chez M. et Mme Gédéon Foucault, du Café Alice.

—M. et Mme Antonin Beliveau, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Edgar Laiberté, dernièrement.

—Le Dr et Mme C. A. Gilbert, ainsi que M. Roger Gilbert sont allés à Québec, mardi dernier.

—Mlle Françoise Brunelle est de retour des Trois-Rivières et de Shawinigan Falls, où elle a fait un court séjour.

—M. et Mme Maurice Lemieux ainsi que Mme C. A. Gilbert et Mlle Gilberte Giroux sont allés à Sherbrooke, samedi dernier.

—Mlle Cléola Houde, de l'hôpital St-Luc, de Montréal, était en visite dans sa famille, M. et Mme Eugène Houde, en fin de semaine.

—MM. Louis Lévesques, courtier, et Henri Turgeon, organisateur de la campagne de la vente du Timbre de Guerre, étaient de passage au bureau du Comité National des Finances de Guerre, au début de la semaine.

—M. et Mme J. R. Houle sont allés aux Trois-Rivières, mercredi dernier.

—Mme R. J. Dawes, de Laché, était de passage en ville, samedi dernier.

—Mme Alphonse Dumas est de retour de L'Islet, Rivière-du-Loup et Lac Mégantic, où elle a fait un court séjour.

—Ce sont MM. Edm. Proulx et Edgar Provencher, qui ont été élus commissaires pour la municipalité scolaire de Ste-Victoire, lors des élections tenues au début du mois. Nos félicitations aux deux nouveaux élus.

—Mlles Marguerite Adam et Lucette Talbot, de L'Islet, sont présentement en visite en ville, chez des amis.

—Les estimateurs de la ville ont terminé leur travail, et le rôle d'évaluation est actuellement déposé au bureau du trésorier, à l'Hôtel-de-Ville, pour examen du public. Les contribuables qui auraient quelques plaintes à porter au sujet du rôle de la ville devront les faire parvenir sans délai à l'Hôtel de Ville, avant son homologation par le Conseil de la ville, lors de sa prochaine séance régulière.

—Mlle Gertrude Boucher était en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Boucher, en fin de semaine.

—Me Hormisdas Gariépy et Mme Gariépy, des Trois-Rivières, étaient en visite chez M. et Mme J. E. Alain, dernièrement.

—MM. Wellie Roberge, Eddy Roberge et Mlle Sepha Roberge et Jeanne Roberge sont allés assister aux funérailles de leur sœur, Mme Henri Ouellet, d'Asbestos, décédée au même endroit, au début de la présente semaine. A la famille en deuil nos sincères condoléances.

—L'honorable juge Wilfrid Laliberté, Mme Laliberté, et Mlle Madeleine Laliberté, de Québec, étaient les invités de Mlle Graziella Bourbeau, en fin de semaine.

—Mlle Monique Lespérance est allée passer quelque temps chez son oncle Fafard, à Lévis.

—M. Georges Gouin, de la fanfare militaire du camp de Pettawawa, est venu passer une quinzaine de vacances dans sa famille.

—Mlle Lucille Vallière, qui fait partie du central de téléphone, est allée passer quelque temps chez ses tantes, Mlles Lachance, à St-Laurent, Ile d'Orléans.

—Mlles Germaine Camden, et Louise Pelletier, Marguerite Gagné, sont allées à la Malbaie, pour un congrès des Instituti-

—Mlle Florida Lavallée est allée à Montréal ces jours derniers.

—M. Gustave Perreault, de l'Ancienne Lorette, était en visite chez son père, M. Edmond Perreault, dimanche dernier.

—Il est maintenant convenu que le Cercle Musical de Victoriaville donnera des concerts populaires, durant toute la saison d'été, à l'un des deux kiosques de la ville, tous les jeudis soirs. On est prié d'en prendre note, et de se rendre nombreux à ces concerts, afin de donner ainsi à nos musiciens tout l'encouragement qu'ils méritent.

—MM. Benoit Auger, Jean Cantin et Mlle Mariette Glosion sont allés à l'Île Perrot, dimanche dernier.

—M. et Mme U. L. Brunelle sont allés rendre visite à leur fille, Mme Guy Gosselin, aux Trois-Rivières, lundi dernier.

—M. André Carignan, étudiant en médecine, à l'Université Laval de Québec, est retourné dans la capitale reprendre ses études.

—Le Rév. Père Philias Roy, O.P., de St-Hyacinthe, était en visite chez le Dr et Mme Georges Roy, en fin de semaine.

—M. Roland Foucault, de la R.C.A.F., d'Ottawa, est présentement en congé chez M. et Mme Gédéon Foucault, du Café Alice.

—M. et Mme Antonin Beliveau, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Edgar Laiberté, dernièrement.

—Le Dr et Mme C. A. Gilbert, ainsi que M. Roger Gilbert sont allés à Québec, mardi dernier.

—Mlle Françoise Brunelle est de retour des Trois-Rivières et de Shawinigan Falls, où elle a fait un court séjour.

—M. et Mme Maurice Lemieux ainsi que Mme C. A. Gilbert et Mlle Gilberte Giroux sont allés à Sherbrooke, samedi dernier.

—Mlle Cléola Houde, de l'hôpital St-Luc, de Montréal, était en visite dans sa famille, M. et Mme Eugène Houde, en fin de semaine.

—MM. Louis Lévesques, courtier, et Henri Turgeon, organisateur de la campagne de la vente du Timbre de Guerre, étaient de passage au bureau du Comité National des Finances de Guerre, au début de la semaine.

—M. et Mme J. R. Houle sont allés aux Trois-Rivières, mercredi dernier.

—Mme R. J. Dawes, de Laché, était de passage en ville, samedi dernier.

—Mme Alphonse Dumas est de retour de L'Islet, Rivière-du-Loup et Lac Mégantic, où elle a fait un court séjour.

—Ce sont MM. Edm. Proulx et Edgar Provencher, qui ont été élus commissaires pour la municipalité scolaire de Ste-Victoire, lors des élections tenues au début du mois. Nos félicitations aux deux nouveaux élus.

—Mlles Marguerite Adam et Lucette Talbot, de L'Islet, sont présentement en visite en ville, chez des amis.

—Les estimateurs de la ville ont terminé leur travail, et le rôle d'évaluation est actuellement déposé au bureau du trésorier, à l'Hôtel-de-Ville, pour examen du public. Les contribuables qui auraient quelques plaintes à porter au sujet du rôle de la ville devront les faire parvenir sans délai à l'Hôtel de Ville, avant son homologation par le Conseil de la ville, lors de sa prochaine séance régulière.

Convention du Barreau rural, à Victoriaville

L'ouverture de la Convention du Barreau rural de la Province de Québec eut lieu à 11 heures de l'avant-midi, samedi, le 10 juillet, en la salle des Chevaliers de Colomb, où son Honneur le maire Félix Champagne, remit les clefs de la ville aux avocats des centres ruraux.

Le rapport du trésorier suivit la présentation des hommages et les mots de bienvenue du maire. Puis se formèrent les comités à notre Code Civil et à notre Droit Statutaire. On n'oublia pas au cours de ces séances d'étude d'aborder la question du bien-être des membres de la profession.

Dans la grande salle de l'Académie St-Louis de Gonzague se tint le dîner du Barreau Rural au cours duquel MM. les hon. Louis S. St-Laurent, P.-J. A. Cardin et Maurice Duplessis furent les principaux orateurs. L'Association du Barreau Rural célébrait cette année le quinzième anniversaire de sa fondation.

Cette Association doit sa naissance au dévouement de certains avocats ruraux, qui désiraient protéger leurs confrères contre la centralisation à outrance, qui menaçait les praticiens de la campagne ou des petites villes de perdre leur gagne-pain.

Les ouvriers de la première heure, qu'il est bon de signaler furent l'hon. P. J. A. Cardin, Mes Nap. Gareau, Jacques Cartier, Stanislas Poulin, L.-A. Giroux, Elie Salvas et plusieurs autres.

La convention de cette année revêtit un cachet tout spécial à cause des invités de marque qui y assistèrent et aussi à cause de l'élégance qu'on lui donna pour célébrer dignement le quinzième anniversaire de fondation.

Nous publierons la semaine prochaine un compte-rendu des discours prononcés par les hon. St-Laurent, Cardin et Duplessis.

AVIS

Gare à ceux qui se servent de tryphine pour empoisonner la vermine. A Victoriaville, le 8 juin, 5 chiens de grande valeur, et 2 chats sont morts empoisonnés par ce poison, et ça dans un rayon de 200 pieds, sur la rue St-Jean-Baptiste.

A VENDRE

SALON DE BEAUTE

1 machine à permanent 'Acme',
2 sècheurs,
1 réservoir à eau chaude électrique 'Thermo',
2 sets de chauffeurs,
2 fauteuils,
et autres accessoires.
En bloc seulement.

S'adresser à:
3 Ave du Presbytère,
Victoriaville.

Le peuplier

Arbre d'ornementation

Nuisance publique partout où il pousse, cet arbre qui a été hautement annoncé dans les journaux, et par nos gouvernants du temps, il y a environ quatorze ans, est certainement, lorsqu'il est taillé à point, un très bel arbre d'ornementation. Comme il pousse très rapidement, il donne à qui en a besoin ou le désire un ombrage qui est hautement goûté par nos villageois, dans les beaux jours ensoleillés de l'été.

Mais comme ses racines s'enfoncent très profondément dans le sol cherchant l'humidité, ces dernières s'introduisent dans les renvois d'eau et les bouchent complètement dans un temps relativement court, causant des ennuis à leurs propriétaires ou leurs voisins, car ces racines vont jusqu'à cent pieds de distance, détruisant les planchers de ciment dans les caves, les trottoirs lorsque ces arbres n'en sont pas très éloignés.

Les jardins potagers près des maisons ont aussi à souffrir de cette quantité de racines qu'il y a presque pas moyen de détruire et de plus absorbent toute l'humidité du sol, laissant ce dernier très aride, et aucune plante potagère ne peut croître dans un jardin où il y a quatre ou cinq de ces arbres près de ses limites.

Le printemps à bonne heure il couvre le terrain de grappes de fleurs tombées, ce qui est très malpropre; il est aussi le repaire des grosses chenilles vertes qui élisent domicile dans leur feuillage pour l'été, sans compter un genre de coton qui tombe de cet arbre vers la fin de juin et qui est très incommode pour une quinzaine de jours.

Le bois de cet arbre chauffant très mal, il n'est pas recommandable non plus comme combustible; par conséquent il est à mon humble point de vue, plutôt une nuisance qu'autre chose et je parle avec un peu d'expérience, en ayant vingt ans autour de ma propriété.

Cet arbre que l'on a importé de l'étranger, n'est certainement pas à comparer au point de vue d'ornementation, aux différentes espèces que nous possédons, et que nous pouvons nous procurer presque sans frais, telles que l'érable, le hêtre, le bouleau, le noyer, l'épinette rouge et le cyprès, qui sont tous arbres de belle apparence et fournissent assez de feuillage pour accommoder leur possesseurs durant les grandes chaleurs d'été.

Amions donc ce qui est de chez nous et n'allons pas chercher ailleurs le bien-être qui, dans le cas présent, n'est que déception.

QUIDAM.

Communiqué

Le gérant du bureau local de Placements, M. J. C. Leveault, a déclaré aujourd'hui que la Commission d'assurance-chômage a adopté une nouvelle ligne de conduite en ce qui concerne le renouvellement des carnets d'assurances-chômage qui, d'après la loi, doivent être échangés au plus tard le 1er avril. Jusqu'à cette année, afin de donner aux employeurs la chance de se familiariser avec la loi, l'on n'a pas intenté de poursuites aux patrons qui avaient tardé outre mesure à échanger les carnets d'assurance de leurs employés, ou ne l'avaient pas fait du tout. Mais cette année, les rigueurs de la loi sont invoquées, et déjà l'on rapporte, de divers points du Canada, la condamnation de six employeurs en défaut. Des patrons, accusés de négligence, à Waterford, N.-E., à Shédiac, N.-B., à Toronto et Sudbury, Ont., ainsi qu'à Chicoutimi et à Sherbrooke, P.Q., ont tous été condamnés par des magistrats locaux. Dans certains cas les magistrats n'ont imposé que l'amende minimum, mais en d'autres cas la peine a été sévère. Plusieurs juges ont donné l'avertissement qu'ils se montreraient plus sévères à l'occasion de nouvelles offenses.

M. Leveault a ajouté qu'il a appris d'Ottawa qu'à travers le Canada on est actuellement en train d'examiner des cas de prétendu défaut de renouveler les carnets d'assurance chômage. Dans au moins quelques-uns de ces cas il y aura des citations judiciaires. Dans ce district il y a des patrons qui ne se sont pas encore conformés aux dispositions de la Loi d'Assurance-Chômage en ce qui concerne le renouvellement des carnets.

AUX AMATEURS DE BRIDGE

Le Club de Bridge de Victoriaville invite tous les joueurs de bridge de Victoriaville et des environs qu'ils soient membres du club ou non à prendre part à un tournoi de bridge dupli-caté tenu à la salle du collège des Frères du Sacré-Coeur, samedi le 24 juillet à 8.15 heures. Le tournoi sera sous la direction de MM. Hurlbise et DesRochers, membres du club Préfontaine, de Montréal. Des équipes de ce même club participeront au tournoi.

Tél. 652

J. H. MATTE

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires et commerciales

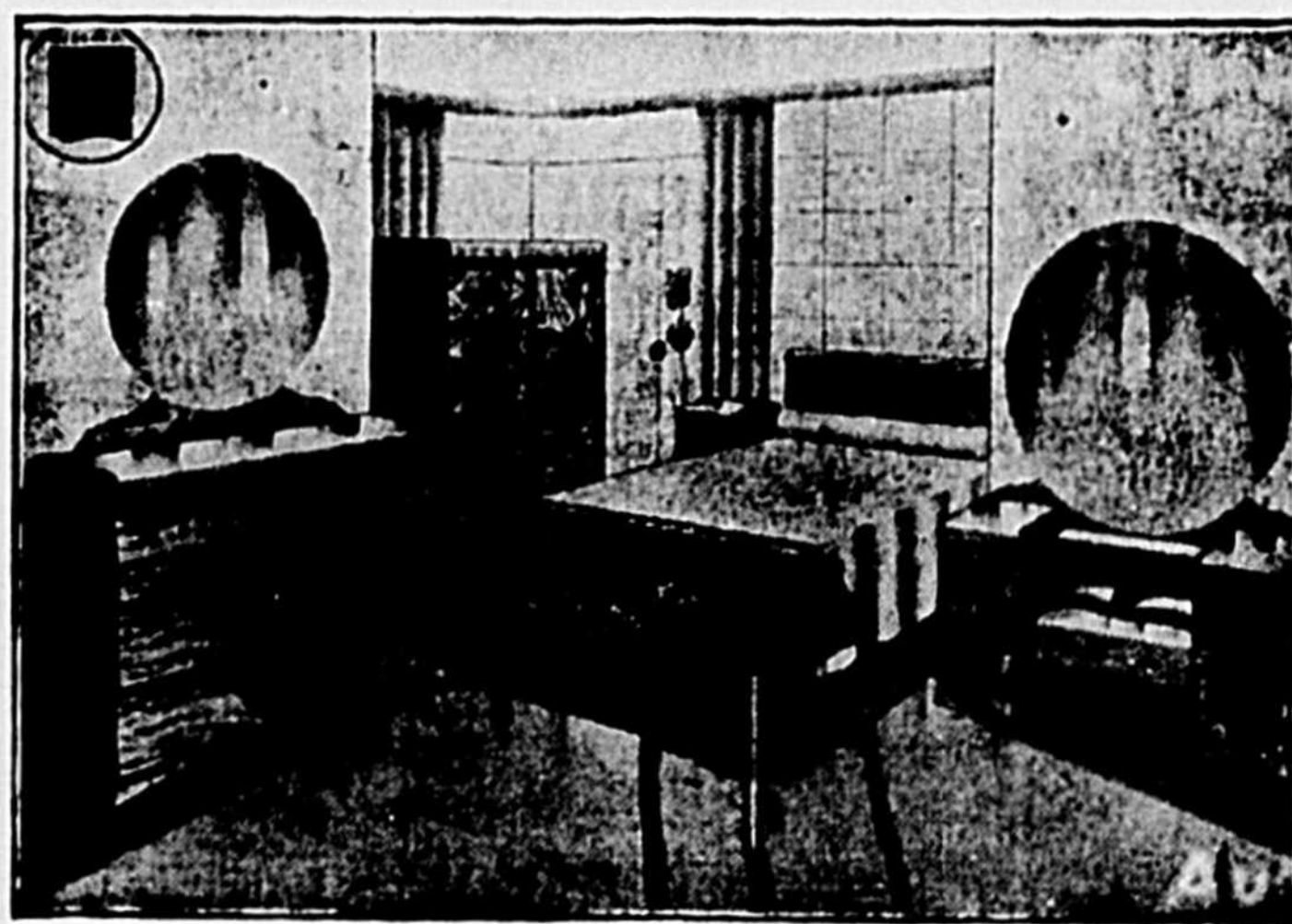
Préparation des rapports sur le Revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

VICTORIAVILLE, P. Q.

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P. Q.



Manufacturiers de

Chaises, bassinettes, table de bout et à café, ameublements de salle à dîner et à diner, et de chambre coucher.

En vente seulement chez nos clients, les marchands de meubles.

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois menu, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE
Edifice Piroli — Victoriaville

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hres

Admission: 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.

Admission: 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes.

Samedi-Lundi, 17-19 juillet

Jean Lumière, Yvette Lebon, Alerme

"LE CHANTEUR DE MINUIT"

En plus: Sujets courts, musical et Actualités.

Dimanche, le 18 seulement

2.30-8.00 hres: "DR RENAULT'S SECRET"

J. Carrol Naish, Lynn Roberts.

3.30-9.00 hres: "TO BE OR NOT TO BE"

Jack Benny, Carole Lombard.

Mardi-mercredi, 20-21 juillet

La Vue à Sensations!

Tim Holt, Bonita Grandville, Otto Krugger.

"HITLER CHILDREN"

Aussi: "TAXI MISTER",

William Bendix, Grace Bradley.

Jeudi-Vendredi, 22-23 juillet

8.00 hres: "A STRANGER IN TOWN"

Frank Morgan, Jean Rogers.

9.00 hres: "SEVEN DAYS' LEAVE"

Victor Mature, Lucille Ball, Freddy

Martin et Orchestre.

"100 magnifiques photos de Victor Mature données gratuitement chaque soir."

MIDNIGHT SHOW à 11 hres

Vendredi-Samedi, 23-24 juillet

Charles Starrett dans:

"LAWLESS PLAINSMAN"

(Vue de l'Ouest)

Admission générale: 20c. (taxes incl.)

"Un bon Cours d'Affaires est le placement qui rapporte le plus d'intérêt"

. SURTOUT s'il est fait en Anglais

Et l'endroit idéal est à l'

Tél.:

620

C. P.

366



Gérard Bergeron, B.A., G.C.T.

CULTIVATEURS

●●●●●

●L'Abattoir de Princeville—Succursale de la Coopérative Fédérée—en plus de vous obtenir le plus haut prix possible pour vos animaux de boucherie, vous offre l'avantage d'un marché qui vous est accessible tous les jours de la semaine, dans n'importe quel temps de l'année.

●Pour le bon maintien de vos bestiaux et afin de rendre plus lucratif l'élevage de la volaille, nous vous engageons d'utiliser les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée".

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Les cinquante années...

(Suite de la page 1)

Alphonse Jolicoeur, assisté de MM. les abbés Hervé Bergeron et Alcide Desrochers. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, assistait au trône, accompagné de M. le Chanoine Poirier et de M. l'abbé Paul Méthot. M. l'abbé Maurice Leclerc fit le sermon. Les officiants étaient d'anciens élèves de Mlle Marcotte.

Après la messe, il y eut banquet à la salle paroissiale. Plus de 250 convives y assistaient.

A la table d'honneur on remarquait Son Excellence Mgr Lafortune, Mlle E. Marcotte, héroïne du jour, M. Antonio Baril, président de la Commission scolaire, et Mme Baril, M. le Curé Arthur Leblanc, M. L. O. Payer, représentant du département de l'Instruction Publique, M. Lionel Kirouac, maire de Warwick, et Mme Kirouac, M. Albert Morissette, inspecteur du district, MM. les abbés Alphonse Jolicoeur aumônier des Frères du Sacré-Cœur de Victoriaville, Alphonse Roux, Principal de l'école Normale de St-Léonard, Maurice Leclerc, préfet des Etudes au séminaire de Mont-Laurier, Mlle Béatrice Marcotte et M. Ferdinand Marcotte, sœur et frère de la jubilaire, M. Edgar Laliberté, protonotaire d'Arthabaska, et Mme Laliberté, M. et Mme Lucien Baril, M. et Mme Armand Letarte, M. et Mme Jean-Paul Baril.

M. Jean-Paul Baril agissait comme maître de cérémonie et présentait les santés du Pape, du Roi, du Canada, et de la Province.

Après le banquet il y eut discours par Son Excellence Mgr Lafortune, M. L. O. Payer, M. le Curé A. LeBlanc, M. A. Morissette, M. le Chanoine Poirier, M. l'abbé Alphonse Roux, M. Lionel Kirouac, et M. Antonio Baril. Mlle E. Marcotte prit également la parole et remercia très gentiment.

Les orateurs ont tenu l'auditoire sous un charme continu, s'ingéniant chacun à louer l'œuvre admirable accomplie par la jubilaire. Pour tous et chacun, Mlle Marcotte fut une éducatrice accomplie et ce qui n'est pas peu dire, une seconde maman. Aucune maman n'était inquiète en lui confiant son enfant. Elle le savait en sécurité. En hiver, Mlle Marcotte mettait les mitaines, boutonnait les manteaux, nouait les "éremones" et dans la cour de récréation, gare à qui aurait voulu bousculer ses petits! Et pourtant, Mlle Marcotte a compté jusqu'à 80 élèves la même année. Malgré le nombre imposant, elle ne reçut que des félicitations des inspecteurs qui visitaient sa petite école.

Voici la lecture du parchemin que reçut Mlle Marcotte et qui fut lu par Son Excellence au Cours de sa causerie.

"Inscription faite au registre matricule de l'Ordre du Mérite Scolaire de la Province de Québec, concernant Mlle Eva Mar-

cotte.

—Mlle Eva Marcotte enseigna au village de Warwick depuis 50 ans.

Titulaire de la classe de première année depuis un demi-siècle, elle y a obtenu les plus brillants succès. Au nombre de ses anciens élèves, elle compte 13 prêtres séculiers, 5 prêtres réguliers, 5 religieux, 5 hommes de profession et les citoyens les plus en vue du village de Warwick.

Son dévouement et sa compétence lui ont mérité l'estime et la reconnaissance de toute la population.

En considération des services rendus à la cause de l'Éducation par Mlle Eva Marcotte, la Commission de l'Ordre du Mérite Scolaire de la Province de Québec est heureuse de l'inscrire au nombre des membres du 3e degré et cet Ordre et de lui conférer la médaille et le diplôme d'honneur auxquels a droit le fonctionnaire de l'enseignement primaire déclaré "Très méritant" en vertu de l'Article 161 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Donné à Québec, le 22e jour du mois de mai, en l'an 1943.

(Signé) B. O. FILTEAU,

Secrétaire.

VICTOR DORE,

Surintendant.

Mlle Marcotte reçut sa décoration des mains de Son Excellence Mgr Lafortune.

Dans l'assistance on remarquait ses neveux et nièces, Rév. Sœur Sainte Lucie, SS. de l'Assomption, de Kirkland Lake, M. et Mme Roger Marcotte, MM. Gaston, Raymond, Paul-André et Jean Marcotte, Mlle Emilienne, Julie et Jeannine Marcotte, M. et Mme Emile Ducharme, M. Claude Ducharme.

Outre les prêtres déjà mentionnés, on remarquait MM. les abbés Bernier, d'Arthabaska, P. Binette, d'Aston, H. Rheault, de Ste-Elisabeth, G. Dubé, de Kings Falls, J. Champoux, de St-Rémi, E. Lassonde, de Tingwick, G. Rousseau et I. Lavigne de Warwick, O. Lupien, de Nicolet, le R. Père P. R. Martel, de Bergerville, R. Frère Théodore, et autres.

Mme Cyrille Paradis, de Victoriaville, Mlle A. et B. Garneau, Mlle Avina Kirouac, Mlle J. Leclerc, Mlle Jeanne d'Arc Lemay, Mlle Christine Thibault, Mlle M.-Anne Beauchesne, Mme E. Larivière, de Montréal, Mlle Germaine Camden, de Québec, M. et Mme Cyrille Tousignant, M. Onésime Kirouac, M. Onil Beaumier, Mlle Rosa Baril, M. Armand Baril, Mlle Berthe et Cécile Beaumier, Mlle J. Anetel, les gardes-frontières Adrien Gingras, Antonio Mailhot, R. Kirouac, Antoine Caron, Eddy L'Heureux, Albert Fournier, Pat Carrière, Emile Royer, et Charles-E. Lépinay, le Dr et Mme Béchard, le Dr et Mme Breton, le notaire et Mme J.-M. Feeney, Mme P. Leblanc, Mlle Marguerite Noël, Mlle Simone Burny, Mlle E. Rajotte, Mme

Georges Heaton, Mlle A. Daigle, Mme D. Loignon, etc.

L'après-midi, il y eut concert de fanfare au parc. La Commission scolaire profita de la circonstance pour décorer deux membres de la Ligue de Sécurité. Les brigadiers Marcel Pepin et Hubert Ouellette, reçurent leurs décorations des mains de Son Excellence.

Voici l'allocution prononcée par Mlle Marcotte:

Excellence, M. le Représentant du

Surintendant,

M. le Curé, Mesdames, Messieurs,

Vous ne serez pas surpris si je suis très brève; l'émotion qui gonfle mon âme ne me permet pas de faire un long discours. Excellence, M. le Représentant, Messieurs les membres du Département de l'Instruction Publique, je vous remercie sincèrement de l'honneur que vous me faites en assistant à la fête d'aujourd'hui, et je vous remercie de la décoration que vous m'avez remise. Je remercie également M. le Curé, M. le Président et les membres de la Commission scolaire qui m'ont toujours témoigné beaucoup d'intérêt et de sympathie et qui se sont donné tant de fatigue pour assurer le succès de la présente journée.

Merci à M. le Maire et tous les organisateurs qui ont rivalisé de zèle et n'ont épargné aucune démarche pour nous

(Suite à la page 2)

IN MEMORIAM

A la mémoire de Rita Létourneau, enfant bien-aimée de M. et Mme Alphonse Létourneau.

Saint-Norbert d'Arthabaska. —Le 3 juillet s'éteignait doucement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Rita Létourneau à l'âge de douze ans. Malade depuis quelques jours seulement, elle rendit sa belle âme à Dieu, entourée de quelques membres de sa famille qui ne cessaient de pleurer devant ce départ si douloureux.

C'était une enfant bien chère à ceux qui l'ont connue. Douée d'une belle intelligence et d'un caractère heureux elle fut à la classe le modèle d'une élève pieuse, docile et franche. Son ambition soutenue, son application à l'étude lui méritèrent le prix de succès à la fin de l'année.

Petite fleur en plein épanouissement dis-moi où vas-tu? Le bon Dieu a donc besoin de toi pour orner son céleste jardin.

Ame de choix vaillante et généreuse, elle prodigue ses sourires, et égaye par ses jeux enfants.

Qui n'aimerait à revoir ton regard franc et loyal qui s'est tourné trop tôt vers les voûtes éternelles.

Déjà cette enfant se faisait l'appui de parents bien-aimés et prenait large place dans le cœur d'un petit frère inconsolé. Le bon Dieu n'a pas d'âge pour recueillir sa moisson et Il glane

ainsi souvent des êtres bien chers.

En contemplant ton bonheur, chère Rita, où agenouillés autour de ton cercueil on répète: "Elle est morte, elle est morte!" je me demande quelles larmes il faut verser sur cette couche?

Aux parents qui voient un de leurs membres les quitter si jeune, je comprends que leurs pleurs coulent rapides et brûlantes sur cet être chéri qui se refroidit déjà; je comprends le déchirement de cœur si délicat d'un petit frère. Je partage la tristesse de tous ces parents éplorés et je suis sûre que du fond de leur âme résignée et profondément chrétienne s'échappe un long "fiat". O divin Jésus, qui avez connu, d'une manière si intime les souffrances et les chagrins du cœur, donnez le courage à cette famille éplorée. Vous qui savez adoucir les peines les plus amères et alléger les croix les plus lourdes, proportionnez la force à l'épreuve et guérissez cette plaie profonde dans l'âme de ceux qui pleurent la chère disparue.

Et toi chère Rita, tout en jouissant du bonheur du ciel, n'oublie pas ceux que tu as laissés, sois l'ange protecteur de tes chers parents et de tous ceux qui te regrettent si amèrement.

Prions pour celle qui n'est plus; que son souvenir vive toujours dans nos cœurs. Allons déposer sur son tombeau, ces fleurs immortelles de tout cœur

chrétien: "Nos prières et nos regrets."

UNE AMIE.

Le service de la regrettée défunte fut chanté lundi, le 5 juillet, à 8.30 heures, en l'église paroissiale de St-Norbert, par M. l'abbé Joyal,

Portait la croix, M. Roger Filion.

Les porteurs étaient MM. Etienne Thérien, Raymond Alain, Maurice Alain, Willie Camiré, Silvio Poisson, J.-Paul Poisson.

La quête fut faite par Mlle Rita Drouin et Emilia Dupuis.

Suivaient le cercueil: son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Létourneau, son petit frère, Marcel, son grand-père, M. Joseph Filion, ses tantes, Mmes Pierre Chauvette, Alph. Thibodeau, Omer Labonté, M. et Mme Gédéon Létourneau, M. et Mme Arthur Létourneau, M. et Mme Edouard Létourneau, M. et Mme Henri Vaillancourt, M. et Mme Léo Filion, MM. Lionel Lambert, Hervé Filion, Roger Thibodeau, Mlle Laurette Filion, Em. Chauvette, Monique Chauvette, Thérèse Létourneau, M. Claire Létourneau, M. et Mme Florian Gardner et un grand nombre d'autres parents et d'amis.

Bouquets spirituels. Le personnel de la classe de Mlle Rita Drouin, le personnel de la classe de Mlle Emilia Dupuis, M. et Mme Dolphis Dupuis.

Sympathies: Les familles Joseph Filion, Edouard Létourneau, Arthur Létourneau, Pier-

ST-VALERE

(Suite de la page 3)

(Joséphine Babineau) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille, baptisée le 3 juillet sous les prénoms de Marie-Thérèse-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Provencher, oncle et tante paternels de l'enfant.

re Chauvette, Donat Gosselin, Omer Labonté, Alphonse Thibodeau, Henri Vaillancourt, Léo Filion, Roger Filion, Lionel Lambert, Adélard Roy, Désiré Pepin, Alexandre Therrien, T. Camiré, Donat Nadeau, Mme Hervé Girouard.

M. et Mme Alphonse Létourneau remercient bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de leur fille Rita.

TERRE A VENDRE

Belle terre de 107 acres, située sur la Route Nationale, à 3 milles du village de Warwick, bien bâtie, maison avec eau courante, électricité, Chambre de bain, et autres commodités; aussi du bois de commerce et une bonne sucrerie.

S'adresser à

Alfred BERUBE, Warwick, P. Q.



La Situation Actuelle

Depuis plus de trois ans, la guerre a eu des répercussions profondes dans tous les milieux de la vie canadienne. Nombre de gens ont subi des pertes irréparables; d'autres ont connu des angoisses indescriptibles; tous ont compris la nécessité du sacrifice et de la discipline.

Dans le domaine des affaires, comme partout ailleurs, des problèmes de tout genre se sont posés, qu'il a fallu résoudre à la fois avec détermination et prévoyance. On a dû s'adapter à de nouvelles situations, souvent difficiles, et subordonner à l'intérêt public des avantages personnels.

Tout cela s'est accompli avec courage et patience, comme il convient à un peuple déterminé à accomplir la tâche la plus difficile de son histoire. La plupart de ceux qui étaient enclins à critiquer se sont tus dès qu'ils furent mieux renseignés.

La Commission des Liqueurs de Québec a eu sa part de difficultés dans la conduite de ses affaires, ainsi qu'en témoignent les mesures que lui ont imposées les circonstances.

La Commission n'ignore pas que les initiatives qu'elle a dû prendre ont souvent causé des ennuis au public, mais elle espère avec confiance qu'une fois les faits connus, il comprendra et approuvera ses décisions.

La Commission des Liqueurs n'est pas un producteur. Ce n'est ni une distillerie, ni une brasserie, ni une fabrique de vins. Ces boissons lui sont fournies par des entreprises industrielles privées du Canada et de l'étranger.

Il est vrai qu'elle mélange des spiritueux et qu'elle les embouteille, ainsi que les vins, mais cela ne constitue qu'une petite partie de son activité.

La Commission a la prudence de se constituer quelques réserves, mais elle ne peut se réapprovisionner que chez les fabricants.

Chacun sait que certains produits sont introuvables, que d'autres par suite des risques que présente la navigation et des difficultés du temps de guerre, ne nous parviennent qu'en quantités limitées et imprévisibles, et que d'autres encore font l'objet de commandes de la part du gouvernement fédéral qui ne laissent disponible qu'une faible proportion de la consommation des années passées.

Tous ces facteurs se conjuguent pour restreindre sérieusement les stocks actuels et pour rendre les réapprovisionnements incertains. Il est même probable que cette situa-

tion, loin de s'améliorer, ne fera que s'aggraver. Aucun de ces facteurs ne dépend de la volonté de la Commission des Liqueurs.

A la rareté des produits et aux difficultés d'approvisionnement a correspondu une demande plus forte que jamais. La guerre offre peu d'avantages, cependant elle fournit du travail à une foule de gens dont la situation financière est meilleure qu'auparavant.

Naturellement, cette prospérité a fait naître le désir de dépenser davantage ou tout au moins de se procurer des choses de luxe qu'on ne pouvait se permettre il y a quelques années. La tension nerveuse et la fatigue qu'impose le travail de guerre, de même que l'anxiété, y sont peut-être aussi pour quelque chose. Mais, quelles qu'en soient les causes, le fait est que partout au Canada on constate, en comparaison de l'avant-guerre, une énorme augmentation des achats de boissons alcooliques, et il ne fait point doute que cette augmentation aurait continué si elle n'avait été entravée.

Il se manifeste ainsi un écart grandissant entre la demande et les produits disponibles. Prélèver sur les réserves ne constituerait qu'un expédient temporaire qui aggraverait la situation. Le mieux à faire en vue d'assurer la continuité du service — dans l'intérêt même des consommateurs — c'est d'éviter autant que possible de puiser dans nos réserves et de réduire les ventes à un minimum raisonnable.

Il importe toutefois qu'un plan de ce genre, si judicieux et si bien approprié aux circonstances qu'il soit, reçoive l'appui loyal du consommateur. Les acheteurs devront par conséquent, ne fût-ce que dans leur intérêt personnel, réduire résolument leurs achats de spiritueux, comme ils l'ont fait pour une quantité d'autres produits et comme ils y sont habitués maintenant. La Commission des Liqueurs de Québec espère sincèrement que le public y consentira.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC